

PARTIE III – LES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 1. Répartition des immigrants, et ce par catégories, admis au Québec en 1999, selon le pays de naissance et la langue parlée en comparaison avec l'année 2000**

FICHE SYNTHÈSE

**TITRE : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS, ET CE PAR CATÉGORIE, ADMIS AU QUÉBEC
EN 1999 SELON LE PAYS DE NAISSANCE ET LA LANGUE PARLÉE EN
COMPARAISON AVEC 2000**

2000						1999				
Rang*	Pays de naissance	Indépendants	Famille	Réfugiés	Total	Rang	Indépendants	Famille	Réfugiés	Total
1	France	2 822	271	20	3 113	1	2 484	252	21	2 757
2	Chine	2 414	590	35	3 039	2	1 426	654	35	2 115
3	Algérie	1 540	221	623	2 384	3	1 224	159	623	2 006
4	Maroc	1 837	372	19	2 228	4	1 235	291	12	1 538
5	Ex-URSS	735	390	273	1 398	5	739	347	299	1 385
6	Haïti	389	865	56	1 310	6	208	999	61	1 268
7	Roumanie	1 017	191	36	1 244	8	803	233	44	1 080
8	Sri Lanka	17	183	1 022	1 222	12	7	168	641	816
9	Inde	176	435	542	1 153	10	139	376	429	944
10	Pakistan	135	232	486	853	11	190	258	391	839
11	Ex-Yougoslavie	22	41	777	840	7	35	36	1 149	1 220
12	Rép. dém. du Congo	44	86	688	818	15	33	78	517	628
13	Liban	473	236	55	764	13	420	206	101	727
14	Corée du Sud	640	77	2	719	9	943	40	-	983
15	Colombie	110	77	471	658	23	68	110	91	269
16	Philippines	309	211	4	524	16	405	207	1	613
17	Iran	195	69	225	489	17	196	55	297	548
18	Afghanistan	2	49	414	465	21	3	39	309	351
19	Bangladesh	45	230	168	443	18	50	191	286	527
20	Mexique	151	136	101	388	19	127	104	186	417
Total, tous les pays		16 458	7 927	8 055	32 440		14 319	7 554	7 341	29 214

Données préliminaires pour 2000.

- Les renseignements statistiques selon la langue parlée des immigrants ne sont pas disponibles dans les fichiers sur les admissions des immigrants au Québec.

*Note: La liste des 20 principaux pays pour 1999 ne correspond pas nécessairement à celle de 2000

SOURCE : DPS

FICHER : Q1-RP.DPS

PAGE 1 DE 1

DATE : 2001-03-21

2. **Nombre de demandes d'immigration traitées et nombre de certificats d'autorisation émis au cours de l'exercice 2000-2001, comparaison avec 1998-1999**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES ET NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS AU COURS DE L'EXERCICE 2000-2001, COMPARAISON AVEC 1999-2000

Deux types de documents sont utilisés pour formuler une demande d'immigration : le questionnaire préliminaire d'immigration (QPI) et la demande de certificat de sélection (DCS), qui est le formulaire réglementaire.

Un requérant de la catégorie des indépendants formule habituellement sa première demande sur un QPI et se voit adresser une DCS si sa demande préliminaire est acceptée, alors que les requérants des autres catégories présentent habituellement leur demande directement sur une DCS.

L'utilisation du QPI par les requérants de la catégorie des indépendants présente certains avantages :

- avant d'être contraint à présenter un dossier complet dont la constitution peut s'avérer assez lourde et de payer les frais de traitement, le requérant peut formuler une première demande sur un formulaire simple;
- ce formulaire permet de procéder à un premier tri des demandes et d'adresser une DCS uniquement au requérant dont le profil socioprofessionnel permet de croire qu'il a des chances de répondre aux critères énoncés dans la réglementation.

Depuis le 1^{er} janvier 1998, les questionnaires préliminaires d'immigration des bureaux de Bruxelles et de Paris sont évalués par le Service des candidats à l'immigration (SCI) de la Direction des services d'immigration au Québec (DSIQ).

Le tableau qui suit identifie le nombre des demandes préliminaires examinées sur la base d'un QPI ou d'une DCS, ainsi que le nombre des CSQ émis à l'étranger et sur place.

SOURCE : DGI

FICHER : Q2-RP.DSIE

PAGE 1 de 2

DATE : 2001-03-15

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES ET NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS AU COURS DE L'EXERCICE 2000-2001, COMPARAISON AVEC 1999-2000

	2000	1999
Questionnaires préliminaires (QPI) examinés	83 133	55 519
Demandes de certificats de sélection (DCS) examinées	26 888	20 607
Certificats de sélection (CSQ) émis à l'étranger	28 705	18 787
Certificats de sélection (CSQ) émis sur place pour le Québec	5 840	8 547
Certificats de sélection (CSQ) émis au Québec pour l'étranger	9 007	9 588
TOTAL DES CSQ ÉMIS À L'ÉTRANGER ET AU QUÉBEC	43 552	36 922

* Les données sont celles de l'année civile.

- 3. Pour chaque Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI), nombre d'inscriptions ou nombre de bénéficiaires pour les cours offerts en 2000-2001 dans le cadre :**
- a) du Programme national de formation en établissement
 - b) du Programme québécois de francisation des immigrants
 - c) du Programme d'aide à la francisation des immigrants (à temps partiel et à temps plein)

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE D'INSCRIPTIONS OU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LES COURS OFFERTS EN 2000-2001 POUR CHAQUE CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION DES IMMIGRANTS¹ - COURS À TEMPS PLEIN

A. Nombre de bénéficiaires pour les cours à temps complet

Comme les institutions sont regroupées par direction régionale, les données sont comptabilisées sur cette base.

Région	Nouveaux bénéficiaires de services en 2000-2001 ²	Report de 1999-2000 sur 2000-2001	Total 2000-2001
Montréal	3 418	1 425	4 843
Montérégie	360	134	494
Laval, Laurentides, Lanaudière	243	74	317
Québec	295	159	454
Outaouais	261	145	406
Estrie	335	120	455
TOTAL	4 912	2 057	6 969

1 Au printemps 2000, au moment de la réforme des services de francisation et d'intégration, les cofis ont été remplacés par les carrefours d'intégration.

2 Données au 19 mars 2001.

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE D'INSCRIPTIONS OU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LES COURS OFFERTS EN 2000-2001 POUR CHAQUE CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION DES IMMIGRANTS - COURS À TEMPS PARTIEL

B. 1. Nombre d'inscriptions pour les cours à temps partiel¹

Région	Gestion directe 2000-2001			TOTAL
	Cours du soir	Cours en milieu de travail	Milieu communau- taire	
Montréal	1 523	3 392	2 528	7 443
Montréal	146	166	106	418
Laval, Laurentides, Lanaudière	66	61	0	127
Québec	---	---	---	---
Outaouais	85	0	0	85
Estrie	79	0	0	79
TOTAL	1 899	3 619	2 634	8 152

¹ Données au 20 mars 2001.

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE D'INSCRIPTIONS OU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LES COURS OFFERTS EN 1999-2000 POUR CHAQUE CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION DES IMMIGRANTS - PROGRAMME D'AIDE À LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS (PAFI)

B. 2. Nombre d'inscriptions au Programme d'aide à la francisation des immigrants (PAFI)¹

Dans ce programme, on comptabilise les inscriptions et non les bénéficiaires, une même personne pouvant se réinscrire à plusieurs sessions.

Région	Inscriptions et réinscriptions – 2000-2001
Montréal	3 495
Montérégie	424
Laval, Laurentides, Lanaudière	113
Québec	189
Outaouais	---
Estrie	67
TOTAL	4 288

1 Données préliminaires au 2 mars 2001. La comptabilisation des données en 2000-2001 a été réalisée de manière différente, dans les nouveaux carrefours d'intégration :

- Les données réelles portent sur 3 trimestres et les données du 4^e trimestre ont été estimées sur cette base. Elles ne reflètent pas nécessairement les inscriptions au début de la session, comme c'était le cas en 1999-2000.
- Le changement de la méthode de calcul n'indique toutefois pas de baisse de la clientèle en 2000-2001.

SOURCE : DGAI

FICHIER : Q3-RP.DGAI

PAGE 3 DE 3

DATE : 2001-03-21

4. **Nombre de demandes d'admission et taux d'acceptation par rapport aux candidats admissibles pour 2000-2001. Indiquer le pourcentage de la clientèle potentielle rejointe par les services à temps plein. Données détaillées sur les budgets globaux aux COFIS, pour 2000-2001, comparaison avec 1999-2000**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION ET TAUX D'ACCEPTATION PAR RAPPORT AUX CANDIDATS ADMISSIBLES POUR 2000-2001

A. Taux d'acceptation des candidats admissibles dans les cofis au temps plein

Tous les candidats admissibles en vertu du règlement et qui sont disponibles ont accès aux services de francisation à temps plein.

En 2000-2001, le MRCI a étudié 6 554 demandes d'admission¹ aux services de francisation à temps plein. Les résultats se décomposent comme suit :

- 5 890 demandes ont été acceptées ;
- 44 demandes ont été rejetées pour connaissance suffisante du français ;
- 35 demandes ont été rejetées pour un autre critère réglementaire (ex. : non résident au Québec, citoyen canadien, etc.) ;
- 585 demandes ont été annulées par les candidats (non disponibilité, désistement avant l'inscription, etc.).

B. Pourcentage de la clientèle pouvant être rejointe par les services à temps plein

32,5 % de la clientèle potentielle admise en 2000 a été rejointe dans les services à temps plein. Par ailleurs, en 2000-2001, le MRCI prévoyait également rejoindre des clients admis les années précédentes, soit :

- 3,6 % de la clientèle potentielle de 1998
- et
- 1,5 % de la clientèle potentielle de 1997.

¹ Données au 16 mars 2001.

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION ET TAUX D'ACCEPTATION PAR RAPPORT AUX CANDIDATS ADMISSIBLES POUR 2000-2001 - DONNÉES DÉTAILLÉES SUR LES BUDGETS GLOBAUX AUX COFIS, POUR 2000-2001, COMPARAISON AVEC 1999-2000

Données sur les budgets globaux accordés aux carrefours d'intégration¹

BUDGET DE FRANCISATION - EN MILLIONS

	<u>Formation et soutien</u>	
	1999-2000	2000-2001
1. <u>Crédits alloués au programme temps plein²</u>		
Gestion directe ³	14,8 M\$	18,0 M\$
Gestion indirecte ⁴	2,6 M\$	3,3 M\$
Autres coûts centralisés	3,4 M\$	3,4 M\$
Total temps plein	20,8 M\$	24,7 M\$
2. <u>Crédits alloués au programme temps partiel⁵</u>		
a) Gestion directe	2,7 M\$	2,9 M\$
b) Gestion indirecte		
- Commissions scolaires	0,2 M\$	0,1 M\$
- Subventions PAFI *	1,4 M\$	1,3 M\$
- Subventions PFMT **	0,1 M\$	0,3 M\$
Total temps partiel	4,4 M\$	4,6 M\$
3. <u>Activités d'intégration en français</u>	0,6 M\$	0,6 M\$
GRAND TOTAL	25,8 M\$	29,9 M\$

- 1- Au printemps 2000, au moment de la réforme des services de francisation et d'intégration, les cofis ont été remplacés par les carrefours d'intégration.
- 2- Ce volet n'inclut pas les budgets consacrés au Programme d'assistance financière aux services d'intégration linguistique (PAFSIL) et au développement pédagogique, soit 8,8 M\$ en 1999-2000 et 6,7 M\$ en 2000-2001
- 3- Inclut les traitements des enseignants du MRCI qui enseignent chez les partenaires.
- 4- Coûts des contrats avec les partenaires.
- 5- Les mesures spéciales de francisation ont été ajoutées au comparatif de 1999-2000, compte tenu qu'elles sont intégrées au budget 2000-2001.

* : PAFI : Programme d'aide à la francisation des immigrants
 ** : PFMT : Programme de francisation en milieu de travail

SOURCE : DGAI

FICHER : Q4-RP-DGAI

PAGE 2 DE 2

DATE : 2001-03-21

- 5. Ventilation annuelle, par secteurs d'activité économique, des investissements au Programme «immigrants investisseurs», pour les 5 dernières années. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires pour les 5 dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec en 2000-2001. Indiquer également le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION ANNUELLE, PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DES INVESTISSEMENTS AU PROGRAMME « IMMIGRANTS INVESTISSEURS » POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (EN MILLIERS \$)					
SECTEURS D'ACTIVITÉ	1996 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾	1998 ⁽¹⁾	1999 ⁽²⁾	2000 ⁽³⁾
Agriculture et services connexes	7 250	10 950	19 100	21 800	23 450
Exploitation forestière et services forestiers	-	-	-	-	700
Mines, carrières et puits de pétrole	350	1 050	-	-	-
Manufacturier	70 950	128 400	120 350	106 850	130 200
Construction	9 150	4 350	15 050	8 750	5 600
Transport et entreposage	10 800	21 150	11 550	17 850	12 900
Communications et autres services publics	6 650	12 600	6 550	-	7 000
Commerce de gros	10 400	8 600	13 200	18 650	18 950
Commerce de détail	34 400	57 700	54 950	48 300	54 450
Intermédiaires financiers et assurances	-	-	6 050	8 050	15 650
Services immobiliers	16 470	13 800	33 600	11 200	29 200
Services aux entreprises	11 100	7 700	4 550	1 400	3 850
Services d'enseignement	-	-	-	-	-
Services de soins de santé et services sociaux	5 250	-	4 200	3 500	-
Hébergement et restauration	6 550	700	22 050	1 050	9 100
Autres services	9 350	4 900	17 150	16 800	12 300
GRAND TOTAL	198 670	271 900	328 350	264 200	323 350

(1) Données révisées

(2) Données finales

(3) Données provisoires en date du 26 février 2001

Source : Direction des politiques et programmes d'immigration

SOURCE : DGI

FICHER : Q5-RP-DPPI

PAGE 1 DE 4

DATE : 2001-03-15

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION (CSQ) ÉMIS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS D'AFFAIRES POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES										
	1996		1997		1998		1999**		2000***	
	Requérants principaux	Nombre de personnes								
Travailleurs autonomes	88	308	98	296	124	431	60	209	127	459
Entrepreneurs	378	1 373	379	1 395	372	1 389	251	896	348	1 284
Investisseurs	762	2 769	637	2 331	771	2 881	638	2 306	1 535	5 538
TOTAL	1 228	4 450	1 114	4 022	1 267	4 701	949	3 411	2 010	7 281

* Nombre total de personnes, incluant les requérants principaux

** Données en date du 27 mars 2001

*** Données préliminaires

Source : Direction des politiques et programmes d'immigration

La forte augmentation du nombre de CSQ émis à des candidats gens d'affaires en 2000 s'explique par le traitement accéléré des demandes au cours de l'année, dans le but d'éliminer l'arriéré découlant de l'afflux massif de demandes déposées dans les trois premiers mois de 1999.

SOURCE : DGI	FICHER : Q5-RP-DPPI	PAGE 2 DE 4	DATE : 2001-03-15
--------------	---------------------	-------------	-------------------

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS ADMIS AU QUÉBEC EN 2000-2001		
Continent ou région de dernière résidence	Pays de dernière résidence	Nombre de requérants principaux admis en 2000 ¹
Afrique du Nord	Maroc	8
	Total	8
Moyen-Orient	Arabie Saoudite	3
	Iran	7
	Jordanie	7
	Liban	6
	Total	23
Asie orientale	Hong Kong	58
	Taiwan	80
	République de Corée	77
	Chine	416
	Total	631
Asie occidentale	Turquie	4
	Total	4
Europe occidentale	France	4
	Total	4
Autres pays		48
Total pour tous les pays		718

Source : Direction des politiques et programmes d'immigration

¹ Les données sont celles de l'année civile 2000 (données préliminaires).

SOURCE : DGI	FICHER : Q5-RP-DPPI	PAGE 3 DE 4	DATE : 2001-03-15
--------------	---------------------	-------------	-------------------

FICHE SYNTHÈSE

**TITRE : MONTANTS D'ARGENT EN ATTENTE DE PLACEMENT
— PROGRAMME « IMMIGRANTS INVESTISSEURS »**

Les montants d'argent en attente de placement sont des sommes transférées au Québec chez le courtier ou la société de fiducie mais non encore placées dans une corporation admissible. Les intermédiaires financiers attendent généralement que le candidat ait obtenu son statut de résident permanent de la part du gouvernement fédéral avant de proposer à l'investisseur un placement.

Au cours de l'année 2000, 1748 candidats investisseurs ont transféré au Québec la somme requise en vertu du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Une forte proportion de ceux-ci ont reçu leur CSQ et sont en attente d'obtention de leur droit d'établissement. Ces candidats ont transféré au Québec environ 620 millions de dollars, ce qui constitue une estimation des sommes en attente d'être placées.

SOURCE : DGI

FICHER : Q5-RP-DPPI

PAGE 4 DE 4

DATE : 2001-03-15

6. Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour l'année 2000-2001 :

- a) le nombre de demandes d'immigration
- b) le nombre de certificats d'autorisation émis
- c) la catégorie d'immigration
- d) la langue maternelle et les langues parlées par les immigrants admis au Québec en 2000-2001
- e) le nombre d'immigrants qui ont obtenu le droit de résidence permanente

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION ET NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS POUR L'ANNÉE 2000-2001, SELON LE SIQ*

Deux types de formulaires sont utilisés pour formuler une demande d'immigration :

- le questionnaire préliminaire d'immigration (QPI)
- la demande de certificat de sélection (DCS)

SIQ	QUESTIONNAIRES PRÉLIMINAIRES D'IMMIGRATION	DEMANDES DE CERTIFICATS DE SÉLECTION EXAMINÉES	CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS
BRUXELLES** , ***	891	206	351
DAMAS	7 572	1 709	2 766
HONG KONG	1 253	6 125	5 764
MEXICO	5 320	1 669	3 002
NEW YORK	3 036	2 180	2 552
PARIS*	57 108	8 898	10 876
VIENNE	7 953	2 619	3 394
TOTAL	83 133	23 406	28 705

* Les données sont celles de l'année civile 2000.

** Depuis le 1^{er} janvier 1998, les questionnaires préliminaires d'immigration reçus par les SIQ de Bruxelles et de Paris sont évalués par le Service des candidats à l'immigration (SCI) de la Direction des services d'immigration au Québec (DSIQ).

*** Depuis le 1^{er} avril 1999, seules les demandes de certificats de sélection et les certificats de sélection émis touchant les personnes demeurant en Belgique sont compilées dans les statistiques du bureau de Bruxelles. Les données concernant les territoires autrefois couverts par le SIQ de Bruxelles (Israël, Grande-Bretagne, Afrique de l'Est et du Sud) sont maintenant regroupées sous la rubrique « PARIS ».

**** À ce nombre s'ajoutent les demandes de certificats de sélection examinées au Québec même (14 847), pour un total de 43 552.

SOURCE : DGI

FICHER : Q6AB-RP.DSIÉ

PAGE 1 DE 5

DATE : 2001-03-15

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS SELON LE SIQ, PAR CATÉGORIE D'IMMIGRANTS EN 2000

SIQ	FAMILLE	RÉFUGIÉS	GENS D'AFFAIRES	INDÉPENDANTS	TOTAL
BRUXELLES	0	0	16	335	351
DAMAS	2	995	921	848	2 766
HONG KONG	3	10	5 137	614	5 764
MEXICO	2	710	236	2 054	3 002
NEW YORK	0	0	162	2 390	2 552
PARIS	4	724	691	9 457	10 876
VIENNE	0	528	118	2 748	3 394
TOTAL	11	2 967	7 281	18 446	28 705

SOURCE : DGI

FICHER : Q6C-RP.DSIÉ

PAGE 2 DE 5

DATE : 2001-03-15

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LANGUE MATERNELLE ET LANGUES PARLÉES* PAR LES IMMIGRANTS
ADMIS AU QUÉBEC EN 2000-2001**

LANGUE MATERNELLE	NOMBRE	%	LANGUE MATERNELLE	NOMBRE	%
Anglais	828	2,8	Lingala	216	0,7
Arabe	4 919	16,9	Mandarin	2 124	7,3
Bengali	536	1,8	Ourdou	448	1,5
Berbère	241	0,8	Persan	215	0,7
Bulgare	217	0,7	Portugais	139	0,5
Cantonais	552	1,9	Punjabi	951	3,3
Chinois	422	1,4	Roumain	1 084	3,7
Coréen	988	3,4	Russe	1 238	4,2
Créole	1 279	4,4	Serbe	248	0,9
Dari	265	0,9	Serbo-croate	897	3,1
Espagnol	2 184	7,5	Tagalog	541	1,9
Farsi	360	1,2	Tamil	794	2,7
Français	3 809	13,1	Turc	152	0,5
Kinyarwanda	242	0,8	Twi	232	0,8
Langues africaines	219	0,8	Vietnamien	244	0,8
			Autres langues	5 856	9,0
			TOTAL	32 440	100,0

* Les données sur la langue parlée des immigrants ne sont pas disponibles.

** Les données sont celles de l'année civile 2000 (données préliminaires).

SOURCE : DGI

FICHER : Q6D-RP.DPPI

PAGE 3 DE 5

DATE : 2001-03-15

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC EN 2000 SELON LE SERVICE D'IMMIGRATION DU QUÉBEC (SIQ) ET LE SERVICE DES VISAS DU CANADA (SVC)

IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC EN 2000 SELON LE SIQ ET LE SVC						
SIQ	SVC	NOMBRE	SIQ	SVC	NOMBRE	
DAMAS	Ankara	53	NEW YORK	Buffalo	1174	
	Damas	814		Los Angeles	13	
	Islamabad	58		New York	27	
	Le Caire	25		Seattle	15	
	Londres	13		Autres	38	
	New-Delhi	155		TOTAL	1267	
	Riyad	4		PARIS-FRANCE	Bonn	6
	TOTAL	1122			Lisbonne	8
HONG KONG	Bangkok	17	Paris*		3757	
	Beijing	1232	Rome		21	
	Hong Kong	825	TOTAL	3792		
	Islamabad	135	PARIS-MAGHREB	Alger	990	
	Manille	33		Rabat	1568	
	New-Delhi	58		Tunis	148	
	Séoul	494		TOTAL	2706	
	Singapour	250	PARIS-AUTRES	Accra	107	
	Autres	37		Londres	44	
	TOTAL	3081		Nairobi	482	
MEXICO	Bogota	468		Prétoria	43	
	Buenos Aires	83	Tel Aviv	160		
	Guatemala	37	Autres	23		
	La Havane	10	TOTAL	859		
	Lima	39				
	Mexico	426				
	Port-au-Prince	406				
	Port-of-Spain	2				
	Sao Paulo	25				
	Autres	48				
	TOTAL	1544				

SOURCE : DGI

FICHIER : Q6E-RP.DPPI

PAGE 4 DE 5

DATE : 2001-03-15

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC EN 2000 SELON LE SERVICE D'IMMIGRATION DU QUÉBEC (SIQ) ET LE SERVICE DES VISAS DU CANADA (SVC)

IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC EN 2000 SELON LE SIQ ET LE SVC					
SIQ	SVC	NOMBRE	SIQ	SVC	NOMBRE
VIENNE	Belgrade	294	QUÉBEC	Sur place	7 489
	Berlin	8		Étranger	8 679
	Bonn	47		TOTAL	16 168
	Bucarest	961			
	Kiev	76			
	Moscou	169			
	Varsovie	4			
	Vienne	301			
	Autres	41			
	TOTAL	1901			
			GRAND TOTAL		32 440

* Cette donnée comprend les candidats sélectionnés en Belgique et en Suisse par le SIQ-Bruxelles.

SOURCE : DGI

FICHER : Q6E-RP.DPPI

PAGE 5 DE 5

DATE : 2001-03-15

- 7. Depuis les cinq dernières années, nombre total de demandes d'immigration traitées, par pays d'origine, en comparaison avec le nombre de certificats d'autorisation émis par pays et le nombre d'immigrants reçus en indiquant leur statut**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES, PAR PAYS D'ORIGINE (LES DIX PRINCIPAUX), EN COMPARAISON AVEC LE NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS PAR PAYS ET LE NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS EN INDIQUANT LEUR STATUT, EN 2000¹

Pays de naissance	Certificats de sélection du Québec (CSQ)	Admissions ²				
		Autres indépendants	Gens d'affaires	Famille	Réfugiés	Total
France	3 588	2 707	115	271	20	3 113
Chine	3 368	773	1 641	590	35	3 039
Maroc	2 592	1 748	89	372	19	2 228
Algérie	2 178	1 484	56	221	623	2 384
Haïti	1 723	388	1	865	56	1 310
Roumanie	1 476	1 016	1	191	36	1 244
Inde	943	153	23	435	542	1 153
Pakistan	941	109	26	232	486	853
Colombie	829	98	12	77	471	658
Sri Lanka	810	17	0	183	1 022	1 222
Autres	14 663	4 346	1 655	4 490	4 745	15 236
Total partiel	33 111	12 835	3 619	7 923	8 054	32 431
Informations manquantes	10 441 ³	4		4	1	9
Total global	43 552	12 839	3 619	7 927	8 055	32 440

Les statistiques sur les CSQ et les admissions, pour une année donnée, ne sont pas directement comparables en raison des délais administratifs qui s'étendent souvent sur plus d'une année civile.

¹ Données préliminaires.

² Le volume d'admissions réfère au nombre d'immigrants admis au Québec, et ce, ventilé selon les catégories d'immigration fédérales.

³ Les informations ne sont disponibles qu'après l'établissement des personnes sur le territoire.

SOURCE : DGI

FICHER : Q7-RP.DPPI

PAGE 1 DE 5

DATE : 2001-03-20

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES, PAR PAYS D'ORIGINE (LES DIX PRINCIPAUX), EN COMPARAISON AVEC LE NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS PAR PAYS ET LE NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS EN INDIQUANT LEUR STATUT, EN 1999

Pays de naissance	Certificats de sélection du Québec (CSQ)	Admissions ¹				
		Autres indépendants	Gens d'affaires	Famille	Réfugiés	Total
France	3 411	2 353	124	251	21	2 749
Algérie	2 189	1 179	38	159	623	1 999
Chine	2 047	685	736	653	35	2 109
Maroc	1 901	1 006	224	289	12	1 531
Yougoslavie	1 725	27	0	24	373	424
Haïti	1 370	203	5	996	61	1 265
Roumanie	1 355	794	0	233	44	1 071
Inde	1 341	121	18	375	424	938
Sri Lanka	1 102	5	2	168	641	816
Fédération de Russie	800	288	10	176	134	608
Autres	16 793	4 201	2 248	4 208	4 929	15 586
Total partiel	34 034	10 862	3 405	7 532	7 297	29 096
Informations manquantes	2 888 ²	31	2	10	40	83
Total global	36 922	10 893	3 407	7 542	7 337	29 179

Les statistiques sur les CSQ et les admissions, pour une année donnée, ne sont pas directement comparables en raison des délais administratifs qui s'étendent souvent sur plus d'une année civile.

¹ Le volume d'admissions réfère au nombre d'immigrants admis au Québec, et ce, ventilé selon les catégories d'immigration fédérales.

² Les informations ne sont disponibles qu'après l'établissement des personnes sur le territoire.

SOURCE : DGI

FICHER : Q7-RP.DPPI

PAGE 2 DE 5

DATE : 2001-03-20

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES, PAR PAYS D'ORIGINE (LES DIX PRINCIPAUX), EN COMPARAISON AVEC LE NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS PAR PAYS ET LE NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS EN INDIQUANT LEUR STATUT, EN 1998

Pays De naissance	Certificats de sélection du Québec (CSQ)	Admissions ¹				
		Autres indépendants	Gens d'affaires	Famille	Réfugiés	Total
France	3 220	2 164	174	232	10	2 580
Algérie	2 790	1 210	53	160	482	1 905
Chine	2 451	460	693	779	8	1 940
Maroc	1 749	600	149	241	14	1 004
Haïti	1 265	158	0	908	81	1 147
Roumanie	1 190	514	0	205	33	752
Inde	931	139	22	430	375	966
Sri Lanka	826	7	0	80	373	460
République Démocratique du Congo	743	19	12	58	393	482
Philippines	563	330	1	201	0	532
Autres	15 583	4 129	2 388	3 575	4 372	14 464
Total partiel	31 311	9 730	3 492	6 869	6 141	26 232
Informations manquantes	2 756 ²	84	73	33	87	277
Total global	34 067	9 814	3 565	6 902	6 228	26 509

Les statistiques sur les CSQ et les admissions, pour une année donnée, ne sont pas directement comparables en raison des délais administratifs qui s'étendent souvent sur plus d'une année civile.

¹ Le volume d'admissions réfère au nombre d'immigrants admis au Québec, et ce, ventilé selon les catégories d'immigration fédérales.

² Les informations ne sont disponibles qu'après l'établissement des personnes sur le territoire.

SOURCE : DGI

FICHER : Q7-RP.DPPI

PAGE 3 DE 5

DATE : 2001-03-20

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES, PAR PAYS D'ORIGINE (LES DIX PRINCIPAUX), EN COMPARAISON AVEC LE NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS PAR PAYS ET LE NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS EN INDIQUANT LEUR STATUT, EN 1997

Pays de naissance ²	CSQ	Admissions ¹				
		Autres indépendants	Gens d'affaires	Famille	Réfugiés	Total
France	2 592	1 545	125	300	7	1 978
Chine	1 935	442	584	676	28	1 730
Algérie	1 844	831	14	173	500	1 518
Haïti	1 692	119	0	1134	210	1 463
Inde	1 218	136	70	542	403	1 151
Hong Kong	497	180	814	62	0	1 056
Roumanie	860	642	1	235	94	972
Yougoslavie	942	11	4	25	909	949
Bangladesh	864	77	0	221	575	873
Maroc	1 159	379	128	272	12	791
Autres	19 600	3 837	1 573	4 433	4 931	14 774
Total	33 203	8 199	3 313	8 073	7 669	27 255

Les statistiques sur les CSQ et les admissions, pour une année donnée, ne sont pas directement comparables en raison des délais administratifs qui s'étendent souvent sur plus d'une année civile.

¹ Le volume d'admissions réfère au nombre d'immigrants admis au Québec, et ce, ventilé selon les catégories d'immigration fédérales.

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES, PAR PAYS D'ORIGINE (LES DIX PRINCIPAUX), EN COMPARAISON AVEC LE NOMBRE DE CERTIFICATS D'AUTORISATION ÉMIS PAR PAYS ET LE NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS EN INDIQUANT LEUR STATUT, EN 1996

Pays de naissance ²	CSQ	Admissions ¹				
		Autres indépendants	Gens d'affaires	Famille	Réfugiés	Total
France	1 889	1 700	91	299	17	2 107
Algérie	1 475	959	35	141	628	1 763
Haïti	1 655	113	0	1 232	331	1 676
Chine	2 012	506	299	776	42	1 623
Inde	1 119	130	38	633	638	1 439
Roumanie	1 031	651	1	251	180	1 083
Yougoslavie	1 175	12	0	16	1 003	1 031
Bangladesh	723	56	1	349	587	993
Hong Kong	1 005	204	590	57	1	852
Philippines	764	513	1	335	0	849
Autres	17 704	4 000	1 560	5 036	5 333	15 929
Total	30 552	8 844	2 616	9 125	8 760	29 345

Les statistiques sur les CSQ et les admissions, pour une année donnée, ne sont pas directement comparables en raison des délais administratifs qui s'étendent souvent sur plus d'une année civile.

¹ Le volume d'admissions réfère au nombre d'immigrants admis au Québec, et ce, ventilé selon les catégories d'immigration fédérales.

SOURCE : DGI

FICHER : Q7-RP.DPPI

PAGE 5 DE 5

DATE : 2001-03-20

8. Pour chacun des services d'immigration du Québec à l'étranger, indiquer les effectifs pour le recrutement et la sélection des immigrants, à la fin de l'exercice 2000-2001

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : POUR CHACUN DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER, INDICER LES EFFECTIFS POUR LE RECRUTEMENT ET LA SÉLECTION DES IMMIGRANTS À LA FIN DE L'EXERCICE 2000-2001

SIQ	CHEFS DE POSTE ET CONSEILLERS	AGENTS DE SECRÉTARIAT ET DE SOUTIEN	TOTAL
Bruxelles	-	1	1
Damas	1	3	4
Hong Kong	2	7	9
Mexico	1	3	4
New York	1	3	4
Paris	7	15	22
Vienne	2	5	7
TOTAL	14	37	51

--

- 9. Nombre de permis de séjour temporaire octroyés en 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001 et répartition selon les catégories suivantes : étudiants, travailleurs, cas médicaux**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : NOMBRE DE PERMIS DE SÉJOUR TEMPORAIRE OCTROYÉS EN 1998-1999, 1999-2000 ET 2000-2001 ET RÉPARTITION SELON LES CATÉGORIES SUIVANTES : ÉTUDIANTS, TRAVAILLEURS, CAS MÉDICAUX

L'accord du Québec est requis pour certains ressortissants étrangers souhaitant venir, pour un temps limité, étudier, travailler ou recevoir un traitement médical. Cet accord prend la forme d'un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) qui est préalable à l'émission de l'autorisation de séjour fédérale.

En 1998, 1999 et 2000, le ministère a octroyé respectivement 17 272, 19 962 et 22 610 certificats d'acceptation du Québec,⁽¹⁾ répartis comme suit :

	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>
Étudiants	13 339	15 261	16 673
Travailleurs	3 897	4 668	5 899
Cas médicaux	36	33	38
TOTAL	17 272	19 962	22 610

⁽¹⁾ Ces nombres totalisent les certificats d'acceptation du Québec délivrés au Québec ainsi que dans les Services d'immigration du Québec à l'étranger.

10. **Ventilation détaillée des dépenses effectuées par programmes d'intégration en 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001 et prévisions pour 2001-2002**

FICHE SYNTHÈSE

**TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR
PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001
ET PRÉVISIONS POUR 2001-2002**

L'aide financière accordée aux organismes se chiffre à : *

Secteur Intégration et Régionalisation¹

Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI)	3 501 250
Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)	1 847 315
Programme d'aide à la francisation des immigrants (PAFI)	1 269 505
Programme de francisation en milieu de travail (PFMT)	290 582
Sous-total	6 908 652

Secteur Relations civiques²

Programme de soutien à la participation civique (PSPC)	1 682 070
Programme d'adaptation des organisations (PAO)	0
Sous-total	1 682 070

GRAND TOTAL	8 590 722
--------------------	------------------

* : Données au 19 mars 2001

¹ : La ventilation détaillée pour ce secteur se trouve de la page 2 de 20 à la page 9 de 20.

² : La ventilation détaillée pour ce secteur se trouve de la page 10 de 20 à la page 18 de 20.

SOURCE : DGAI

FICHER : Q10-RP.DGAI

PAGE 1 DE 20

DATE :2001-03-21

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	154 000	107 000	48 612	0	309 612
Accueil St-Léonard	90 000	0	0	12 080	102 080
Agence montréalaise pour l'emploi (AMPE)	0	72 415	0	0	72 415
Amitié chinoise de Montréal	54 000	0	0	14 080	68 080
Association latino-américaine de Côte-des-Neiges (ALAC)	0	65 000	31 208	0	96 208
Association montréalaise des gens d'affaires et de profession de race noire				6 713	6 713
Association volontaire de Chinois du Québec	0	0	21 880	13 080	34 960
Bharat Bhavan Foundation	0	0	33 500	0	33 500
Bouclier d'Athéna				20 943	20 943
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA)	40 000	0	0	0	40 000
Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique (CLAM)	113 000	74 000	21 024	14 080	222 104
Carrefour d'entraide et service d'aide à la recherche d'emploi pour immigrants	0	52 000	0	0	52 000
Centre alpha Sainte-Anne	0	0	36 376	0	36 376
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	0	0	45 220	0	45 220
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques	92 000	0	29 476	0	121 476
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	0	0	41 036	0	41 036
Centre juif d'orientation et de l'emploi	0	52 000	0	0	52 000
Centre d'accueil et de référence pour immigrants de St-Laurent	126 000	45 000	82 072	23 440	276 512
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	65 000	0	0	0	65 000
Centre d'action socio-communautaire de Montréal	35 000	0	0	0	35 000
Centre d'alphabétisation de Villeray, La Jarnigoine	0	0	15 604	0	15 604

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)	71 000	30 800	22 280	0	124 080
Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain	0	0	7 952	0	7 952
Centre de recherche d'emploi de l'Est	0	51 000	0	0	51 000
Centre de ressources éducatives et communautaires d'Ahuntsic	0	0	15 556	0	15 556
Centre des femmes de Montréal	146 000	66 000	37 732	0	249 732
Centre d'études arabes pour le développement (CEAD)	0	30 000	0	0	30 000
Centre d'intégration multiservices de l'ouest de l'île (CIMOI)	0	51 000	35 212	14 080	100 292
Centre multi-ethnique de Notre-Dame-de-Grâce	52 000	0	33 716	16 580	102 296
Centre Prisme (promotion, référence, information et services multiethniques)	56 000	0	14 356	5 292	75 648
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	170 000	44 000	0	0	214 000
Collectif des femmes immigrantes du Québec	0	58 100	0	0	58 100
Communauté coréenne du Grand Montréal				13 080	13 080
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA)	74 000	0	59 296	10 316	143 612
Église Unie du Canada	0	0	11 386	0	11 386
Filière employabilité inc.	0	51 000	0	0	51 000
Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre				9 660	9 660
Halte-femmes de Montréal-Nord	0	0	38 552	0	38 552
Hironville, service d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	148 000	113 000	10 036	0	271 036
Maison des parents de Bordeaux-Cartierville	0	0	22 276	0	22 276
Maison d'Haïti	42 500	20 000	14 788	0	77 288
Petites mains	0	6 000	0		6 000

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Projet Genèse	35 000	0	0	0	35 000
Promotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS)	131 000	0	73 976	0	204 976
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL)	43 000	0	0	0	43 000
Resto Plateau	0	54 000	0	0	54 000
Service à la famille chinoise du Grand Montréal	74 000	0	49 135	51 867	175 002
Service d'aide aux Néo-Québécois et immigrants (SANQI)	0	25 000	0	0	25 000
Service d'aide et de liaison pour immigrants, La Maisonnée	135 000	62 000	55 620	0	252 620
Service d'interprète d'aide et de référence aux Indochinois (SIARI)	65 000	0	45 896	0	110 896
Services canadiens d'assistance aux immigrants juifs	61 000	0	45 520	0	106 520
Société pour la culture chinoise traditionnelle	0	0	5 344	16 080	21 424
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiés et immigrantes (TCRI)	140 000	0	0	0	140 000
Union française	47 000	0	0	0	47 000
Sous-total	2 259 500	1 129 315	1 004 637	241 371	4 634 823

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTRIE, DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Club de recherche d'emploi Mauricie-Bois-Francis	0	12 000	0	0	12 000
Comité d'accueil aux Néo-Canadiens de Trois-Rivières Inc. (CANC)	25 000	0	0	0	25 000
Comité d'accueil international des Bois-Francis	35 000	0	0	0	35 000
La maison de la famille du Granit	15 000	20 000	0	0	35 000
Mouvement multiethnique ADNR	0	0	28 800	0	28 800
Regroupement interculturel de Drummond inc. (RID)	35 000	16 000	0	0	51 000
Service d'accès au travail des Bois-Francis	0	15 000	0	0	15 000
Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC)	185 000	70 000	0	0	255 000
Sous-total	295 000	133 000	28 800	0	456 800

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Bouclier d'Athéna				14 535	14 535
Carrefour d'intercultures de Laval	85 000	0	0	0	85 000
Centre de recherche d'emploi de Laval (CREL)	0	55 000	0	0	55 000
Centre d'intégration en emploi	0	55 000	0	0	55 000
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET)	100 000	0	32 556	0	132 556
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)	45 000	0	0	0	45 000
Loisirs du Bon-Pasteur inc.	0	0	31 704	0	31 704
Perspectives nouvelles inc.	0	40 000	0	0	40 000
Sous-total	230 000	150 000	64 260	14 535	458 795

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Carrefour Le Moutier	75 000	0	0	0	75 000
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	7 500	3 000	19 692	13 088	43 280
Comquat				13 044	13 044
Maison de la famille des Maskoutains	39 000	0	0	0	39 000
Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS)	100 000	47 000	31 148	8 544	186 692
Service et formation aux immigrants en Montérégie	0	100 000	43 764	0	143 764
Solidarité ethnique régionale de la Haute-Yamaska (SERY)	55 000	27 000	12 794	0	94 794
Sous-total	276 500	177 000	107 398	34 676	595 574

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

**Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS,
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC**

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Accueil parrainage Outaouais (APO)	163 000	0	0	0	163 000
	50 000	0	0	0	50 000
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais	0	115 000	0	0	115 000
Sous-total	213 000	115 000	0	0	328 000

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 2000-2001

**Aide financière accordée aux organismes au 19 mars 2001 à la DIRECTION RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE
ET DE L'EST-DU-QUÉBEC**

Organismes subventionnés	PAEI	PSIE	PAFI	PFMT	TOTAL
Atout-Lire	0	0	17 024	0	17 024
Centre de formation option-travail Sainte-Foy	0	35 000	0	0	35 000
Centre international des femmes (CIF)	20 750	0	0	0	20 750
Centre multiethnique de Québec (CMQ)	143 000	0	0	0	143 000
Centre R.I.R.E. 2000	0	11 000	6 080	0	17 080
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain		8 000			8 000
GIT Société Inc.	0	17 000	0	0	17 000
Groupe alpha pop Sept-Iles (LIRA) inc.	0	0	20 178	0	20 178
La marée des mots	0	0	15 048	0	15 048
Ressources entreprises inc.	0	18 000	0	0	18 000
Service externe de main-d'œuvre du Saguenay (SEMO)	32 500	19 000	0	0	51 500
Services d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes	31 000	0	0	0	31 000
Services d'orientation et d'intégration au travail de Québec (SOIT Québec)	0	35 000	6 080	0	41 080
Sous-total	227 250	143 000	64 410	0	434 660
93 ORGANISMES	3 501 250	1 847 315	1 269 505	290 582	6 908 652

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de l'Estrie

Centre interculturel Peuplestrie Optimum (CIPO)	PSPC	10 000 \$
Coalition sherbrookoise pour le travail de rue	PSPC	6 000 \$
Comité d'Accueil aux Néo-Canadiens	PSPC	8 500 \$
Défi Jeunesse du Haut St-Maurice	PSPC	4 900 \$
Ligue des droits et libertés, section Estrie	PSPC	8 500 \$
	Total	37 900 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière

Bureau d'aide et d'assistance familiale place St-Martin inc.	PSPC	8 000 \$
Corporation du Centre du Sablon	PSPC	4 000 \$
Fondation Sois-branché	PSPC	12 000 \$
Table de concertation interculturelle et de l'immigration de Laval	PSPC	5 850 \$
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET)	PSPC	1 500 \$
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)	PSPC	9 690 \$
Maison populaire d'Argenteuil	PSPC	6 000 \$
	Total	47 040 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de la Montérégie

Boîte à lettres de Longueuil	PSPC	4 000 \$
Carrefour Jeunesse Longueuil Rive-Sud	PSPC	35 000 \$
Carrefour le Moutier	PSPC	5 000 \$
Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)	PSPC	63 000 \$
Maison de la Famille des Maskoutains	PSPC	5 000 \$
Vision Inter-Cultures	PSPC	38 000 \$
	Total	150 000 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES		
Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars dans la région de Montréal		
À deux mains inc.	PSPC	7 500 \$
Accueil liaison pour arrivants	PSPC	1 800 \$
Action dignité de Saint-Léonard	PSPC	10 000 \$
Action solidarité Grand Plateau	PSPC	20 000 \$
Action travail des femmes du Québec inc.	PSPC	15 000 \$
Alerte Centre-Sud	PSPC	12 000 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)	PSPC	7 000 \$
Association des enseignants haïtiens du Québec	PSPC	5 000 \$
Association des jeunes de la Petite- Bourgogne	PSPC	10 000 \$
Association jamaïcaine de Montréal	PSPC	30 000 \$
Association pour l'éducation interculturelle du Québec (APEIQ)	PSPC	40 000 \$
Atelier habitation Montréal inc.	PSPC	12 175 \$
Baobab familial	PSPC	6 000 \$
Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal	PSPC	30 000 \$
CARI St-Laurent	PSPC	19 300 \$
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	PSPC	6 000 \$
Carrefour solidarité Anjou	PSPC	8 000 \$
Comité d'éducation aux adultes de la Petite- Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA)	PSPC	30 000 \$
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît	PSPC	16 000 \$
Centre communautaire de loisir de la Côte- des-Neiges	PSPC	32 000 \$
Centre communautaire de loisirs Sainte- Catherine d'Alexandrie	PSPC	11 000 \$
Centre communautaire Mountain-Sights	PSPC	4 595 \$
Centre d'animation St-Pierre inc.	PSPC	40 000 \$
SOURCE: DPSRC FICHER: Q10-RP-DPSRC PAGE 13 DE 20 DATE: 2001-03-19		

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de Montréal

Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)	PSPC	6 000 \$
Centre de pastorale en milieu ouvrier (CPMO)	PSPC	6 000 \$
Centre de promotion communautaire Le Phare Inc.	PSPC	3 000 \$
Centre PRISME, promotion, références, information et services multi-ethniques	PSPC	6 000 \$
Centre de ressources de la communauté noire	PSPC	15 000 \$
Centre de ressources de la troisième avenue	PSPC	15 000 \$
Centre d'écoute et de référence multi-écoute	PSPC	10 000 \$
Centre des femmes de Montréal	PSPC	12 000 \$
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	PSPC	12 000 \$
Centre des Femmes Haïtiennes de Rivière-des-Prairies	PSPC	7 500 \$
Centre des jeunes St-Sulpice	PSPC	9 000 \$
Centre d'intégration multi-services de l'ouest de l'île (C.I.M.O.I.)	PSPC	7 500 \$
Centre éducatif communautaire René-Goupil inc.	PSPC	5 000 \$
Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales(CHAIS)	PSPC	14 000 \$
Centre maghrébin de recherche et d'information	PSPC	8 000 \$
Centre récréatif Poupart inc.	PSPC	23 500 \$
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	PSPC	4 000 \$
Chantiers jeunesse	PSPC	23 500 \$
Cloverdale multi-ressources	PSPC	8 000 \$
Club 2/3	PSPC	5 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'autre Montréal	PSPC	20 000 \$
Collectif des femmes immigrantes du Québec	PSPC	20 000 \$
Comité d'action de Parc Extension	PSPC	5 000 \$
Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean	PSPC	15 000 \$
Congrès juif canadien, région du Québec	PSPC	12 500 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de Montréal

Conseil communautaire Côte-des-Neiges/Snowdon	PSPC	15 000 \$
Conseil National des Citoyens et Citoyennes d'Origine Haïtienne (C.O.N.A.C.O.H.)	PSPC	11 300 \$
Créations etc.	PSPC	5 000 \$
Cuisines collectives Saint Roch	PSPC	8 500 \$
Fédération des centres d'action bénévole du Québec	PSPC	20 000 \$
Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec	PSPC	15 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	PSPC	25 000 \$
Fondation de la tolérance	PSPC	40 000 \$
Fondation Émergence	PSPC	40 000 \$
Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie	PSPC	5 000 \$
Groupe-Ressource des personnes assistées sociales Plateau/Mont-Royal	PSPC	25 000 \$
Halte-Femmes Montréal-Nord	PSPC	5 000 \$
Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	PSPC	10 000 \$
Images interculturelles	PSPC	25 000 \$
Jeune chambre de commerce de Montréal	PSPC	5 000 \$
Ligue des droits et libertés	PSPC	20 000 \$
Ligue des noirs du Québec	PSPC	15 000 \$
Maisonnette des Parents	PSPC	15 000 \$
Mouvement Jeunesse Montréal-Nord inc.	PSPC	10 000 \$
Mouvement québécois des camps familiaux	PSPC	40 000 \$
Objectif sécurité Action	PSPC	9 000 \$
Organisation d'éducation et d'information logement de CDN	PSPC	5 000 \$
Projet Genèse	PSPC	10 000 \$
Projet T.R.I.P.	PSPC	2 400 \$
PROMIS (Promotion-Intégration-Société nouvelle)	PSPC	25 000 \$
Service de consultants en relation interculturelles Québec Multi-Plus	PSPC	60 000 \$
Radio centre-ville Saint-Louis	PSPC	26 500 \$
Radio communautaire francophone de Montréal	PSPC	25 000 \$
Rencontres Internationales du Documentaire de Montréal	PSPC	15 000 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de Montréal

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiés et immigrantes inc.(TCRI)	PSPC	9 260 \$
Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville	PSPC	15 000 \$
Table ronde sur le Mois de l'histoire des Noirs	PSPC	15 000 \$
Terres en vues	PSPC	15 000 \$
Tournées communautaires Virage inc.	PSPC	10 000 \$
Vues d'Afrique	PSPC	15 000 \$
	Total	1 257 830 \$

SOURCE: DPSRC FICHER: Q10-RP-DPSRC PAGE 16 DE 20 DATE: 2001-03-19

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES

Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars
dans la région de l'Outaouais

Association des femmes de l'Outaouais	PSPC	15 000 \$
Centre jeunesse emploi de l'Outaouais	PSPC	6 000 \$
	Total	21 000 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE: VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES		
Liste des subventions accordées aux organismes au 19 mars dans la région de Québec		
Accueil et Intégration B.S.L. (Bas-Saint-Laurent)	PSPC	5 000 \$
Affaires des Premiers peuples	PSPC	5 000 \$
Assemblée parlementaire des étudiants du Québec	PSPC	5 000 \$
Association féminine d'éducation et d'Action sociale Québec - Chaudière- Appalaches	PSPC	5 000 \$
Association québécoise des jeunes parlementaires	PSPC	5 000 \$
Association régionale des jeunes parlementaires	PSPC	1 000 \$
Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO)	PSPC	10 000 \$
Centre multiethnique du Québec Inc.	PSPC	9 000 \$
Centre R.I.R.E. 2000	PSPC	8 500 \$
Comité des citoyens et citoyennes du quartier St-Sauveur	PSPC	10 000 \$
Concert' Action Portneuf	PSPC	15 000 \$
Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager	PSPC	5 000 \$
Ligue des droits et libertés, section de Québec	PSPC	5 800 \$
Maison des Jeunes l'Exode de Limoilou	PSPC	3 000 \$
Mouvement personne d'abord du Québec métropolitain	PSPC	36 000 \$
Ruche Vanier (La)	PSPC	5 000 \$
Télévision communautaire de la région de l'amiante	PSPC	15 000 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	PSPC	20 000 \$
	Total	168 300 \$
	Total final	1 682 070 \$

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001 ET PRÉVISIONS POUR 2001-2002

Les données sur les dépenses effectuées par programme d'intégration en 1998-1999 et 1999-2000 ont été fournies antérieurement.

SOURCE : DGAI

FICHER : Q-10-RP.DAGAI

PAGE 19 DE 20

DATE : 2001-03-21

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR
PROGRAMME D'INTÉGRATION EN 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001
ET PRÉVISIONS POUR 2001-2002

Prévisions pour l'aide financière en 2001-2002

Secteur Intégration et Régionalisation

Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI)	3 850 000
Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)	1 800 000
Programme d'aide à la francisation des immigrants (PAFI)	1 400 000
Programme de francisation en milieu de travail (PFMT)	300 000
Sous-total	7 350 000

Secteur Relations civiques

Programme de soutien à la participation civique (PSPC)	1 900 000
Semaine québécoise de la citoyenneté (SQC)	210 000
Programme d'adaptation des organisations (PAO)	104 500
Sous-total	2 214 500

GRAND TOTAL	9 564 500
--------------------	------------------

11. Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour l'accueil et la formation linguistique en 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002 avec le lieu de travail habituel de chaque employé

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE POUR L'ACCUEIL ET LA FORMATION LINGUISTIQUE EN 1999-2000, 2000-2001 ET 2001-2002 AVEC LE LIEU DE TRAVAIL HABITUEL DES EMPLOYÉS

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Activités d'accueil (*) :			
o Montréal	37	38	49
o Laval, Laurentides, Lanaudière	4	4	2
o Montérégie	3	3	2
o Québec	5	5	3
o Estrie	5	5	4
o Outaouais	4	4	3
	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
	58	59	63
Formation linguistique (**) :			
o Montréal	170	165	133 ¹
o Laval, Laurentides, Lanaudière	8	8	4
o Montérégie	15	15	15
o Québec	13	13	9
o Estrie	8	8	4
o Outaouais	8	8	7
o Effectifs occasionnels non ventilés ²	142	142	142
	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
	364	359	314

(*) Les activités d'accueil comprennent l'accueil des nouveaux arrivants, les renseignements et l'aide à l'établissement.

(**) Il s'agit du personnel professionnel, soutien et encadrement ainsi que des professeurs réguliers.

1 L'écart observé à Montréal au chapitre de la formation linguistique est principalement dû au redéploiement des effectifs suite à la fermeture du 415 Saint-Roch. Dans plusieurs cas, ce redéploiement a entraîné la révision de certaines tâches et par le fait même a influencé la répartition des effectifs vers d'autres secteurs d'activité tels l'accueil et l'intégration ainsi que l'administration.

2 Il s'agit essentiellement de professeurs occasionnels (contrats A et B) embauchés notamment pour effectuer des remplacements de professeurs réguliers et autres professeurs occasionnels dont le budget est centralisé.

12. **Liste des mandats reçus par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en 1999-2000 et copie des consultations, études, recherches et avis effectués par le Conseil en 1999-2000**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES MANDATS REÇUS PAR LE CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES EN 2000-2001 ET COPIE DES CONSULTATIONS, ÉTUDES, RECHERCHES ET AVIS EFFECTUÉS PAR LE CONSEIL EN 2000-2001

Le Conseil des relations interculturelles n'a pas reçu de mandat spécifique durant l'exercice financier 2000-2001.

Au cours de l'année 2000-2001, le Conseil a publié les documents suivants :

- **UN AVIS :**

- *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire* (août 2000)

- **TROIS MÉMOIRES :**

- *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire* (août 2000)
- *Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait* – Mémoire sur le projet de loi 143 (août 2000)
- *Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise* (mars 2001)

- **UN DOCUMENT DE RÉFLEXION :**

- *Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste* (septembre 2000), en vue du Forum national sur la citoyenneté et l'intégration.

- **LES ACTES DU COLLOQUE SUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI** (octobre 2000).

SOURCE : CRI

FICHER : Q12-RP.CRI

PAGE 1 DE 1

DATE : 2001-03-22

13. Ventilation et description des dépenses et des projets du Fonds de développement de l'immigration en région, en 2000-2001 et prévisions pour 2001-2002

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION DES DÉPENSES DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'IMMIGRATION EN RÉGION EN 2000-2001 ET PRÉVISIONS POUR 2001-2002

L'année 2000-2001 constitue la septième année de fonctionnement du **Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR)** qui a été créé pour soutenir la réalisation de projets dont le résultat concret est l'augmentation de l'immigration en région.

En date du 19 mars 2001, 6 projets ont été financés par le FDIR, dont 2 dans le cadre d'ententes spécifiques, pour un total de 243 778 \$.

Direction régionale	Projets FDIR Hors entente spécifique	Projets FDIR dans le cadre d'ententes spécifiques
DRCNEQ	1	0
DREMCQ	0	0
DROATNQ	1	0
DRLLL	0	1
DRLM	1	1
DRM	1	0
TOTAL	4	2

De plus, d'autres projets acceptés en 1999-2000 et qui se sont déroulés en partie en 2000-2001 ont nécessité des déboursés de 34 415 \$ dans le budget de 2000-2001.

Un budget de 400 000 \$ est prévu pour l'année 2001-2002.

DRCNEQ : Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec
 DREMCQ : Direction régionale de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 DROATNQ : Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
 DRLLL : Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière
 DRLM : Direction régionale de la Montérégie
 DRM : Direction régionale de Montréal

SOURCE : DGAI

FICHER : Q13-RP.DGAI

PAGE 1 DE 2

DATE : 2001-03-21

TITRE : VENTILATION DES DÉPENSES DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'IMMIGRATION EN RÉGION EN 2000-2001

Directions régionales	Organismes subventionnés	Projets acceptés
DRCNEQ	Chambre de commerce de la Rive-Sud de Québec	50 800
Sous-total		50 800
DROATNQ	Centre de ressources Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	25 000
Sous-total		25 000
DRLLL	COFFRET et Centre d'intégration en emploi des Laurentides	92 000
Sous-total		92 000
DRLM	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	45 253
DRLM	Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	10 000
Sous-total		55 253
DRM	Carrefour Blé	20 725
Sous-total		20 725
TOTAL		243 778

DRCNEQ : Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec
DROATNQ : Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
DRLLL : Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière
DRLM : Direction régionale de la Montérégie
DRM : Direction régionale de Montréal

14. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, en 1999-2000 en comparaison avec 2000-2001

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : VENTILATION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER PAR PAYS (LES DIX PRINCIPAUX), EN 1999-2000 EN COMPARAISON AVEC 2000-2001*			
ANNÉE D'ÉMISSION DES CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CSQ)			
1999		2000**	
PAYS DE NAISSANCE	NOMBRE	PAYS DE NAISSANCE	NOMBRE
Yougoslavie	426	Colombie	491
Bosnie-Herzégovine	310	Afghanistan	295
Croatie	152	Rép. démoc. du Congo	243
Burundi	87	Burundi	200
Colombie	80	Yougoslavie	164
Rép. démoc. du Congo	75	Bosnie-Herzégovine	125
Iran	56	Iraq	77
Rwanda	54	Croatie	67
Allemagne	38	Tanzanie	62
El Salvador	24	Rwanda	47
Autres	135	Autres	274
Total	1 437	Total	1 771
Informations manquantes	684***	Informations manquantes	1 196***
Total de CSQ délivrés	2 121	Total de CSQ délivrés	2 967

* Les données sont compilées en fonction des années civiles.

** Données préliminaires.

*** Les informations ne sont disponibles qu'après l'établissement des personnes sur le territoire.

SOURCE : DGI

FICHER : Q14-RP.DPPI

PAGE 1 DE 2

DATE : 2001-03-20

FICHE SYNTHÈSE

**TITRE : VENTILATION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER
PAR LANGUE D'ORIGINE (LES DIX PRINCIPALES), EN 1999-2000 EN
COMPARAISON AVEC 2000-2001***

ANNÉE D'ÉMISSION DES CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CSQ)

1999		2000**	
LANGUE MATERNELLE	NOMBRE	LANGUE MATERNELLE	NOMBRE
Serbo-croate	462	Espagnol	393
Albanais	163	Dari	165
Serbe	126	Serbo-croate	164
Espagnol	108	Kirundi	154
Kirundi	94	Somalien	89
Croate	56	Perse	89
Français	39	Arabe	80
Twi	31	Serbe	77
Kurde	29	Kiswahili	65
Somalie	22	Farsi	41
Autres	104	Autres	173
Total	1 234	Total	1 490
Informations manquantes	887***	Informations manquantes	1 477***
Total de CSQ délivrés	2 121	Total de CSQ délivrés	2 967

* Les données sont compilées en fonction des années civiles.

** Données préliminaires.

*** Les informations ne sont disponibles qu'après l'établissement des personnes sur le territoire.

SOURCE : DGI

FICHER : Q14-RP.DPPI

PAGE 2 DE 2

DATE : 2001-03-20

15. **Copie de la Politique linguistique ministérielle visant à éliminer la méconnaissance du français et des directives visant à augmenter la proportion des personnes admises au Québec ayant une connaissance du français**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : COPIE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE MINISTÉRIELLE VISANT À ÉLIMINER LA MÉCONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DES DIRECTIVES VISANT À AUGMENTER LA PROPORTION DES PERSONNES ADMISES AU QUÉBEC AYANT UNE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

POLITIQUE LINGUISTIQUE MINISTÉRIELLE

Ci-jointe, une copie de la Politique linguistique du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, telle qu'approuvée en novembre 1998.

DIRECTIVES VISANT À AUGMENTER LA PROPORTION DES PERSONNES ADMISES AU QUÉBEC AYANT UNE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Il n'existe pas de directives spécifiques à cet égard, mais plutôt, dans le cadre du plan d'immigration, un ensemble de mesures visant à accroître l'immigration de personnes connaissant le français. Ces mesures comprennent :

- la réorganisation des services d'immigration du Québec à l'étranger;
- le renforcement des activités de promotion et de recrutement;
- l'ajustement du cadre réglementaire.

On se référera à ce sujet au Plan d'immigration du Québec pour l'année 2001.

SOURCE : DC

FICHER : Q15-RP.DC

PAGE 1 de 19

DATE : 01-03-19

**POLITIQUE LINGUISTIQUE
DU MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS
ET DE L'IMMIGRATION**

23 NOVEMBRE 1998

TABLES DES MATIÈRES

Préambule	Communications écrites au sein du ministère Article 21	Langue des outils de travail Articles 43-44
Définitions		
Dénomination du ministère et affichage Articles 1-2-3-4-5	Documents destinés à l'extérieur du Québec Article 22	Implantation et utilisation des outils informatiques Articles 45-46-47
Dénomination des autres organismes Article 6	Contrats et communications écrites avec des personnes morales Articles 23-24-25-26-27	Qualité du français dans les documents du ministère Articles 48-49
Communications orales Articles 7-8	Relations de presse Articles 28-29-30	Connaissance du français par les employés du ministère Articles 50-51
Communications écrites avec les personnes physiques Articles 9-10-11	Ensemble des documents produits par le ministère Articles 31-32-33-34	Connaissance des langues autres que le français Articles 52-53
Documents de l'état civil Articles 12-13-14-15	Autoroute de l'information Article 35	Suivi de la politique linguistique Articles 54-55
Communications écrites avec les personnes morales et les organisations non gouvernementales Article 16	Documents qui ne peuvent jamais être traduits Article 36	Annexe I : Traduction des documents
Communications écrites avec d'autres gouvernements et avec des organisations internationales Articles 17-18-19	Utilisation du français et d'autres langues dans la production des formulaires réglementaires Articles 37-38	Annexe II : Politique d'achat gouvernementale
Communications écrites avec d'autres ministères et organismes de l'administration Article 20	Présentation de la version non française dans différents types de documents Articles 39-40	
	Autorisations et choix des langues en matière de traduction Articles 41-42	

PRÉAMBULE

Élaborée en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires du gouvernement du Québec concernant le français (*Charte de la langue française* telle qu'amendée en septembre 1997) et mise à jour en conformité avec la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration* adoptée en 1996 et la *Politique d'achat du gouvernement du Québec*, la présente politique linguistique s'applique au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI).

Elle inclut les clauses linguistiques proposées par le Sous-comité sur la question des contrats et des relations des ministères et organismes avec les gouvernements fédéral, provinciaux et étrangers et acceptées par le Comité interministériel de coordination de la politique linguistique dans l'Administration.

En matière d'informatique, elle est tributaire de la *Politique gouvernementale d'utilisation du français dans les technologies de l'information* (juillet 1992) et respecte le *Cadre de diffusion de l'information sur Internet*. Elle couvre essentiellement la langue des outils informatiques et des documents produits à l'aide de l'informatique.

DÉFINITIONS

On entend par «communication» toute action servant à établir une relation entre au moins deux personnes. Aux fins d'application de la présente politique, on distingue les «communications orales» et les «communications écrites». (Les communications sur support électronique sont considérées comme des communications écrites.)

On entend par «employé¹ du ministère», outre les cadres et le personnel syndiqué ou non syndiqué salarié du gouvernement du Québec appartenant au MRCI, tout employé d'une organisation liée envers le ministère en vertu d'un contrat comportant une clause assujettissant sa prestation de services à la politique linguistique du ministère.

On entend par «outil», les manuels destinés à l'utilisateur et les programmes de formation offerts au personnel, de même que les inscriptions fonctionnelles apparaissant sur les produits ou les produits eux-mêmes s'il y a lieu.

¹ L'utilisation du seul genre masculin ne connote aucune exclusion à caractère sexiste.

DÉNOMINATION DU MINISTÈRE ET AFFICHAGE

1. Quand un employé est amené à désigner le ministère ou l'un de ses services, il utilise la dénomination française du ministère et de ses services. Cette règle s'applique dans les domaines suivants :
 - sur tous les panneaux d'affichage ou de signalisation, ainsi que sur les stands;
 - sur tout le papier officiel, y compris les formulaires, les imprimés, les cartes professionnelles;
 - dans tous les textes et documents administratifs, même lorsque ceux-ci sont produits dans une langue autre que le français;
 - dans tous les textes sur Internet.
2. À l'étranger, le ministère ainsi que ses directions et ses représentations officielles à l'étranger, y compris les services d'immigration du Québec (SIQ), sont désignés par leur dénomination française. Toutefois, lorsque les usages internationaux l'exigent, une autre langue peut aussi être utilisée pourvu que le français demeure prioritaire.
3. Sous réserve de conformité aux règles prévalant dans les endroits assujettis à la juridiction fédérale et conformément à l'article numéro 1, tous les panneaux de signalisation et d'affichage servant à identifier le ministère ou l'une des unités administratives qui le composent (direction, service ou autre) sont rédigés en français.
4. Sous réserve de conformité aux règles prévalant dans les endroits assujettis à la juridiction fédérale, tout autre affichage produit ou commandé par le ministère et portant sur autre chose que l'apprentissage du français — comme la promotion d'un bien, d'un service ou d'un événement — est rédigé en français. Toutefois, le texte français peut toujours être remplacé ou complété par un pictogramme.

Si le message vise la santé ou la sécurité publique et qu'aucun pictogramme ne s'avère satisfaisant pour exprimer visuellement le texte français, ce dernier peut alors être traduit ou résumé dans l'une ou l'autre des langues autorisées pourvu que le texte français soit présenté de façon nettement prédominante.
5. Les cartes professionnelles sont en français. Toutefois, dans le cas des représentants du Québec en poste à l'extérieur du Québec ou participant à des activités internationales, elles peuvent être à la fois en français et dans une autre langue.

DÉNOMINATION DES AUTRES ORGANISMES

6. Lorsqu'il existe une version française d'une raison sociale, seule celle-ci figure dans les contrats et les répertoires établis par le ministère et dans les permis ou certificats délivrés par celui-ci.

COMMUNICATIONS ORALES

7. Quand un employé du ministère a l'initiative de la communication, il utilise le français pour s'adresser à son interlocuteur. Il peut toutefois employer une autre langue si cet interlocuteur ne comprend pas le français ou lui demande de poursuivre l'échange dans une autre langue.

De façon générale, dans les réunions qu'il tient avec les représentants d'une entreprise ou d'un organisme non gouvernemental établis au Québec, le personnel du ministère s'exprime en français.

- 7.1 À l'extérieur du Québec, la langue de contact avec les interlocuteurs peut être, soit le français, soit une autre langue, selon la nécessité.
 - 7.2 Les représentants du ministère s'expriment en français lors d'une réunion tenue avec les représentants d'un autre gouvernement qui a le français comme langue officielle, ou dans le cadre d'une organisation internationale qui a le français comme langue officielle ou comme langue de travail. Ils peuvent s'exprimer dans une autre langue lors d'une réunion tenue avec les représentants d'un autre gouvernement ou d'une organisation internationale.
 - 7.3 Dans le cadre d'activités internationales où il n'y a pas de services d'interprétation et où le français n'est pas la langue de l'activité, les allocutions et conférences peuvent être prononcées dans une autre langue que le français. Le conférencier doit toutefois obtenir au préalable l'autorisation du sous-ministre responsable de son unité administrative ou de son supérieur immédiat, s'il s'agit d'une personne en poste à l'étranger.
8. Quand un employé du ministère répond à un interlocuteur qui s'est adressé à lui dans une langue autre que le français,
 - il vérifie d'abord si cet interlocuteur parle ou comprend le français et, le cas échéant, poursuit l'échange en français (ceci est particulièrement important à l'accueil);

- si son interlocuteur ne comprend pas le français, il peut alors poursuivre l'échange dans une autre langue.

- 8.1 Quand une unité administrative utilise un répondeur téléphonique ou une boîte vocale, le message d'accueil doit être en français. Il peut aussi être enregistré en d'autres langues que le français lorsque le sous-ministre responsable de cette unité administrative juge que le bassin non francophone desservi le justifie. L'aiguillage vers l'une ou l'autre de ces langues doit faire l'objet d'un choix explicite du correspondant alors que les messages en français sont disponibles par défaut.
- 8.2 Si une unité administrative utilisant une boîte vocale est autorisée à diffuser des messages en d'autres langues, en plus du français, l'aiguillage vers l'une ou l'autre de ces langues doit faire l'objet d'un choix explicite du correspondant alors que les messages en français sont disponibles par défaut.

NOTE : Les dispositions prévues aux articles 8.1 et 8.2 ne sont pas en vigueur au moment de l'adoption de la politique linguistique, en raison de considérations techniques. Un nouveau système de gestion des appels téléphoniques sera par ailleurs implanté dans les meilleurs délais, permettant de la sorte la conformité avec ces deux articles.

COMMUNICATIONS ÉCRITES AVEC LES PERSONNES PHYSIQUES

9. Quand un employé du ministère écrit à une personne physique au Québec et qu'il a l'initiative de la communication, il utilise le français.
10. Quand un employé du ministère écrit à une personne physique à l'extérieur du Québec et qu'il a l'initiative de la communication,
- 10.1 il utilise le français si le destinataire habite l'un ou l'autre des pays de la francophonie;
- 10.2 si le destinataire habite ailleurs, il utilise le français, mais il peut joindre à sa communication une version dans une autre langue, sur papier sans en-tête. Cette version non signée portera la mention «traduction» dans la langue visée.
11. Quand un employé du ministère répond à une communication qu'une personne physique lui a adressée dans une langue autre que le français, il utilise le français, mais il peut joindre à sa communication une version dans cette langue, sur papier sans en-tête. Cette version non signée portera la mention «traduction» dans la langue visée. Cette règle s'applique aussi bien au Québec qu'à l'extérieur du Québec.

DOCUMENTS DE L'ÉTAT CIVIL

12. Les actes de l'état civil peuvent être enregistrés en français ou en anglais selon la langue utilisée par le déclarant sur l'un ou l'autre des formulaires de déclaration existants ou selon la langue de rédaction de l'acte établi hors du Québec mais concernant une personne qui y est domiciliée. L'acte fait hors Québec dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné de sa traduction française, vidimée au Québec, selon laquelle l'acte est inscrit au registre de l'état civil.
13. Les copies d'actes de l'état civil sont délivrées en français ou en anglais, selon la langue dans laquelle l'acte est enregistré par le Directeur de l'état civil.
14. Les certificats de l'état civil sont délivrés en français ou en anglais, selon la langue dans laquelle l'acte est enregistré par le Directeur de l'état civil. Le Directeur peut, sur demande, délivrer en français un certificat se rapportant à un acte dressé en anglais.
15. Les attestations de l'état civil sont rédigées en français. Elles peuvent être assorties d'une version dans une autre langue, lorsque la demande d'attestation est faite par une personne physique qui s'est adressée au Directeur de l'état civil dans une langue autre que le français.

COMMUNICATIONS ÉCRITES AVEC LES PERSONNES MORALES ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

16. Quand un employé du ministère communique par écrit avec une personne morale ou une organisation non gouvernementale (ONG) établie au Québec, il utilise toujours le français.

COMMUNICATIONS ÉCRITES AVEC D'AUTRES GOUVERNEMENTS ET AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

17. Quand un membre du personnel communique par écrit avec le gouvernement fédéral, ou avec le gouvernement d'une province qui a le français comme langue officielle, il utilise exclusivement le français. Les communications adressées à d'autres gouvernements provinciaux sont en français, mais elles peuvent être accompagnées d'une version en anglais, sur papier sans en-tête et sans signature, avec la mention «translation». Cette même règle s'applique aux communications écrites adressées aux représentants locaux du gouvernement fédéral par un représentant du Québec en poste à l'étranger.

18. Les ententes avec le gouvernement fédéral, ou avec le gouvernement d'une province qui a le français comme langue officielle, sont conclues en français. Elles peuvent être conclues à la fois en français et dans une autre langue avec d'autres gouvernements, les deux versions faisant foi. Dans le cas d'ententes multilatérales, celles-ci peuvent être conclues à la fois en français et en d'autres langues, les diverses versions faisant foi.
19. Quand la communication écrite s'adresse à un gouvernement étranger, ou encore à une organisation internationale, elle s'effectue en français. Elle peut être accompagnée d'une version dans une autre langue, sur papier sans en-tête et sans signature, avec la mention «traduction» dans la langue visée, lorsqu'elle est adressée à un pays, un gouvernement, une organisation internationale qui n'a pas le français comme langue officielle ou comme langue de travail. Cette règle s'applique sous réserve des usages internationaux en vigueur.

COMMUNICATIONS ÉCRITES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DE L'ADMINISTRATION

20. Quand un employé du ministère communique par écrit avec un autre ministère québécois ou avec un organisme de l'Administration publique (municipalités, écoles, établissements de santé, etc.), il utilise le français.

COMMUNICATIONS ÉCRITES AU SEIN DU MINISTÈRE

21. Quand un employé du ministère communique par écrit avec un destinataire également employé du ministère, il utilise le français.

DOCUMENTS DESTINÉS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

22. Les documents destinés à l'extérieur du Québec peuvent être traduits dans une autre langue; ils peuvent être rédigés uniquement dans une autre langue s'ils sont produits spécifiquement pour l'étranger.

CONTRATS ET COMMUNICATIONS ÉCRITES AVEC DES PERSONNES MORALES

23. Tous les appels d'offres et tous les contrats conclus par le MRCI au Québec, y compris ceux qui s'y rattachent en sous-traitance, sont rédigés en français. Sont également rédigés

en français au Québec tous documents faisant partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un permis, d'une autorisation ou d'un certificat.

24. Dans le cas d'un contrat conclu avec une entreprise qui possède au Québec un établissement, une filiale ou une division, mais qui a son siège à l'extérieur du Québec, le texte français peut être accompagné d'une version dans une autre langue, les deux versions faisant foi.
25. Lorsqu'un contrat est conclu à l'extérieur du Québec, il peut être rédigé, soit en français, soit dans une autre langue, à la demande du cocontractant. Il peut être accompagné d'une version française.
26. Tous les contrats conclus par le MRCI et dont l'exécution a pour objet la production d'un bien ou la prestation d'un service susceptible d'être assujéti à la politique linguistique du ministère (comme si ce bien ou ce service étaient produits par des employés du ministère) contiennent une clause obligeant la partie contractante à fournir ce bien ou ce service en conformité avec ladite politique linguistique. Cette clause figure également dans les appels d'offres.
27. Les communications écrites adressées à des personnes morales, sociétés ou entreprises à l'extérieur du Québec peuvent être rédigées dans une langue autre que le français.

Quand une communication écrite s'adresse à une personne morale, à une société ou à une entreprise dont le siège est à l'extérieur du Québec, et qui possède au Québec un établissement, une filiale ou une division, cette communication est en français. Elle peut être accompagnée d'une version dans une autre langue, présentée sur papier sans en-tête et sans signature, avec la mention «traduction» dans la langue visée.

RELATIONS DE PRESSE

28. Les communiqués destinés aux organes d'information sont rédigés en français; ils peuvent être accompagnés d'une traduction dans la langue d'un média diffusant dans une langue autre que le français ou, pour les organes d'information diffusant dans plusieurs autres langues que le français, dans la langue de la clientèle concernée.
29. Les entrevues accordées à la presse électronique peuvent se dérouler dans la langue de diffusion du média.
30. Les messages publicitaires destinés aux organes d'information sont rédigés en français; ils peuvent paraître concurremment ou exclusivement dans la langue d'un média diffusant

dans une langue autre que le français ou, pour les organes d'information diffusant dans plusieurs autres langues que le français, dans la langue de la clientèle concernée.

ENSEMBLE DES DOCUMENTS PRODUITS PAR LE MINISTÈRE

31. Tous les documents du ministère sont produits en français.
32. Les documents du ministère destinés à l'extérieur du Québec peuvent être traduits dans l'une ou plusieurs des langues autorisées pour fin de traduction. (Voir «Traduction des documents — Langues autorisées pour la traduction des documents destinés à l'étranger» en annexe.)
33. Les documents du ministère destinés au Québec peuvent être traduits dans l'une ou plusieurs des langues autorisées pour fin de traduction s'ils répondent aux critères d'admissibilité. (Voir «Traduction des documents — Critères d'admissibilité à la traduction pour les documents destinés au Québec» en annexe.)
34. Seule la version française d'un document d'information fait l'objet d'une diffusion par envoi anonyme ou par publi-postage. À la demande d'une personne physique, une version dans une autre langue peut lui être transmise.

Lorsqu'il participe à une exposition, à une foire ou à un autre événement organisé avec son concours, le MRCI s'assure que l'information le concernant soit offerte en français.

AUTOROUTE DE L'INFORMATION

35. Les documents sur support électronique du ministère sont produits en français. Sur l'autoroute de l'information, le ministère peut également utiliser d'autres langues que le français. La version dans une autre langue devra toutefois être accessible distinctement.

DOCUMENTS QUI NE PEUVENT JAMAIS ÊTRE TRADUITS

36. Tous les formulaires, certificats, attestations et autres documents de même nature émis par le ministère sont rédigés en français.

Toutefois, certains documents de l'état civil peuvent être rédigés en français ou dans une autre langue conformément aux articles 12 à 15 de la présente politique.

UTILISATION DU FRANÇAIS ET D'AUTRES LANGUES DANS LA PRODUCTION DES FORMULAIRES RÉGLEMENTAIRES

37. Les formulaires réglementaires sont publiés séparément en français et en anglais à la Gazette officielle, conformément aux décisions des tribunaux.
38. La version anglaise d'un formulaire réglementaire est remise sur demande aux personnes physiques. Seule la version française d'un formulaire est remise à une personne morale ou à une association (ONG).

PRÉSENTATION DE LA VERSION NON FRANÇAISE DANS DIFFÉRENTS TYPES DE DOCUMENTS

39. Lorsque le texte d'un volume, d'une brochure ou d'un autre imprimé relié est traduit dans une langue autre que le français en vertu de la présente politique, la version traduite fait l'objet d'une publication distincte de la version française, encartée dans celle-ci. Cette version ne peut être diffusée seule.
40. Lorsque le texte d'un dépliant, d'un feuillet ou d'un autre instrument d'information ou de promotion peut être disponible dans une langue autre que le français en vertu de la présente politique et que le format dudit document ne permet pas l'encartage prévu à l'article précédent,
 - 40.1 Chaque traduction fait l'objet d'une publication bilingue. Dans ce cas, le texte français est mis en valeur et sa prépondérance sur le texte traduit est établie de façon incontestable par le recours aux procédés graphiques appropriés;
 - 40.2 Si la longueur du message ou le caractère éphémère du document ne justifie pas la multiplication des versions bilingues visées au paragraphe précédent, le document peut faire l'objet d'une publication multilingue. Dans ce cas, le texte français est mis en valeur comme indiqué ci-dessus.
 - 40.3 Les publications bilingues et multilingues citées aux articles 40.1 et 40.2 sont destinées aux personnes physiques qui en ont fait la demande. Ces versions bilingues et multilingues existent en plus de la version originale française destinée à la clientèle habituelle.

AUTORISATIONS ET CHOIX DES LANGUES EN MATIÈRE DE TRADUCTION

41. Le sous-ministre responsable du secteur Immigration-établissement établit et revoit au moins tous les trois ans la liste des langues autorisées pour fin de traduction des documents destinés à l'extérieur du Québec. (Voir «Traduction des documents» en annexe.)
42. Le sous-ministre responsable du secteur Immigration-établissement établit et revoit au moins tous les trois ans les critères auxquels doivent répondre les documents destinés au Québec qui peuvent être traduits en d'autres langues que le français en vertu de la présente politique. Il établit et revoit en même temps la liste des langues autorisées pour fin de traduction desdits documents. (Voir «Traduction des documents» en annexe.)

LANGUE DES OUTILS DE TRAVAIL

43. Les outils de travail que constituent les inscriptions sur les appareils, les messages qu'ils affichent, les modes d'installation et d'emploi ou les manuels d'utilisation et de formation accompagnant différents produits mis à la disposition des employés du ministère sont disponibles en français.
44. Le service responsable des achats voit à ce que l'article précédent soit respecté pour tous les achats effectués pour le compte du ministère et doit prendre les mesures prévues à la Politique d'achat gouvernementale pour corriger toute irrégularité quant à son application.

IMPLANTATION ET UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

45. Le ministère met à la disposition de tous ses employés appelés à en faire usage des outils informatiques et bureautiques, y compris des équipements matériels (ordinateurs et périphériques) et des logiciels, capables de traiter et de générer l'information en français, notamment quant au respect des signes diacritiques, à l'usage normalisé des majuscules accentuées et à la commutation bidirectionnelle des caractères entre bas et haut de casse.
 - 45.1 Les logiciels mis à la disposition des employés par le MRCI doivent pouvoir accomplir les fonctions de tri et de transfert d'information en respectant les règles de classification courantes en français.
 - 45.2 Des outils informatiques d'aide à la rédaction (dictionnaires, conjugueurs et

correcteurs) et à la qualité du français sont mis à la disposition des employés responsables de produire des documents en français, sous réserve des budgets disponibles.

46. La Direction des ressources informationnelles tient toujours compte de la volonté du ministère de développer ses systèmes informatiques en français, même quand les contraintes imposées par les développements de la technologie et la disponibilité des produits informatiques fonctionnant en français restreignent sa marge de manœuvre. Il lui incombe notamment de maintenir une distinction entre les tâches dévolues aux spécialistes des technologies de l'information et les tâches des employés non spécialistes qui font usage de l'informatique pour exécuter leur travail. Pour y arriver,
- 46.1 la langue de développement des systèmes informatiques et bureautiques doit être le français chaque fois que les outils sont disponibles en français; lorsque la version française de produits anglais déjà utilisés devient disponible, les outils français remplacent les versions anglaises de même niveau;
 - 46.2 lorsque les outils de développement ne sont pas disponibles en français, ceux qui sont utilisés doivent au moins permettre de traiter et de générer l'information en français;
 - 46.3 la langue des outils (matériels et logiciels) utilisés par les employés non spécialistes qui font usage de l'informatique pour exécuter leur travail doit être le français chaque fois que ces outils sont disponibles en français. Lorsque la version française de produits anglais déjà utilisés devient disponible et que leur fiabilité est démontrée, les outils français remplacent les versions anglaises de même niveau.
47. Un outil informatique est considéré disponible en français si, en plus de satisfaire aux critères de traitement des caractères et de documentation définis par l'Office de la langue française, il fait l'objet, par son fabricant, d'une distribution autorisée au Québec et si, compte tenu des termes de la garantie, il est assorti d'un service d'appel sans frais, en français, lorsque le service s'effectue d'un centre situé à l'extérieur du Québec.

QUALITÉ DU FRANÇAIS DANS LES DOCUMENTS DU MINISTÈRE

48. Le ministère accorde une attention constante à la qualité de la langue française. Il voit à promouvoir un français de qualité dans les communications de tous ordres. Il veille notamment à utiliser les termes et expressions recommandés et normalisés par l'Office de la langue française. Enfin, il tient compte des avis de la Commission de toponymie du Québec portant sur les odonymes et les toponymes de façon à utiliser les formes correctes, entre autres, dans l'adressage.

49. Tout document destiné à la publication fait l'objet d'une révision linguistique.
- 49.1 S'il s'agit d'un document produit à l'extérieur, pour le compte du ministère, l'appel d'offres, le cas échéant, et le contrat de rédaction prévoient une clause précisant qu'une révision linguistique doit être exécutée à la charge du rédacteur.
- 49.2 S'il s'agit d'un document produit à l'interne, mais destiné à une diffusion externe au ministère, cette révision est exécutée par la Direction des communications ou par un réviseur désigné par elle.
- 49.3 S'il s'agit d'un document produit à l'interne et destiné à une diffusion intraministérielle, cette révision est assurée par la direction qui le produit. La Direction des communications peut agir à titre conseil dans ce dernier cas.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS PAR LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE

50. Un candidat ne peut devenir employé du ministère s'il n'a pas une connaissance suffisante du français pour remplir la fonction pour laquelle il postule ou s'il est incapable de comprendre les communications administratives destinées aux employés et d'y répondre dans la langue officielle.
51. Le plan de perfectionnement annuel du ministère comporte un programme de perfectionnement en français pour les employés. Ce plan relève de la Direction des ressources humaines.

CONNAISSANCE DES LANGUES AUTRES QUE LE FRANÇAIS

52. Une langue autre que le français ne peut être exigée d'un candidat pour l'accès à un poste à moins que l'accomplissement de la tâche exécutée à ce poste ne commande la connaissance de cette langue.
53. La connaissance d'une langue autre que le français peut être requise dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :
- 53.1 poste offrant des services de première ligne aux nouveaux arrivants ou aux citoyens, notamment à un port d'entrée au Québec, à un bureau régional du ministère ou aux bureaux de Communication-Québec;

- 53.2 poste relié à l'application des ententes de sécurité sociale signées entre le gouvernement du Québec et des pays étrangers;
- 53.3 poste impliquant une affectation dans un pays dont la langue officielle est autre que le français.

SUIVI DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

- 54. Le ministère maintient un comité permanent relevant du sous-ministre et dont le mandat est de veiller à la mise à jour et à l'application de la politique linguistique au sein du ministère. Sont membres de ce comité, notamment, le mandataire de l'application de la Charte de la langue française du ministère, des représentants du service des achats, des communications, de l'informatique et des technologies de l'information.

Le ministère met à la disposition de tout son personnel la politique linguistique approuvée et il diffuse un aide-mémoire visant à en généraliser la mise en œuvre.

- 55. Le ministère fait état de l'application de sa politique linguistique dans son rapport d'activité annuel et fait rapport annuellement à l'Office de la langue française de la politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information.

ANNEXE I

TRADUCTION DES DOCUMENTS

Langues autorisées pour la traduction des documents destinés à l'étranger

Conformément à l'article 41 de la Politique linguistique du MRCL, le sous-ministre responsable du secteur Immigration-établissement dresse la liste des langues retenues et autorisées par le ministère pour la traduction des documents d'information générale (y compris les lettres-types) utilisés dans les services d'immigration du Québec à l'étranger (SIQ), ainsi que des documents destinés à l'étranger. La liste pourra être révisée avant le terme de trois ans selon l'évolution de la clientèle. Pour les années 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, cette liste comporte les langues suivantes :

arabe
chinois
espagnol
anglais

Critères d'admissibilité à la traduction pour les documents destinés au Québec

Conformément à l'article 42 de la Politique linguistique du MRCL, le sous-ministre responsable du secteur Immigration-établissement détermine les critères retenus par le ministère pour autoriser la traduction dans une langue autre que le français des documents destinés au Québec. Pour les années 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, les critères sont les suivants :

un critère

de NATURE : Il s'agit d'un document d'information et non d'un document strictement administratif.

un critère

de CIBLE : Il s'agit d'un document destiné à une personne physique et non à une personne morale ou à une organisation non gouvernementale (ONG).

un critère

d'OBJET : Il s'agit d'un document portant sur un droit ou une obligation envers le ministère ou le gouvernement, un service, un bien essentiel ou un objet de première nécessité.

un critère

de TEMPS : Il s'agit d'un document dont le contenu vise à rejoindre le destinataire durant la période d'établissement initial, qui ne doit pas excéder deux ans, sauf pour l'application des ententes de sécurité sociale.

Pour être admissible à la traduction dans une langue autre que le français, le document doit satisfaire, de façon concurrente, aux trois premiers critères, le critère de temps ne s'appliquant qu'aux documents destinés aux nouveaux arrivants.

Langues autorisées pour la traduction des documents destinés au Québec

Conformément à l'article 42 de la Politique linguistique du MRCL, le sous-ministre responsable du secteur Immigration-établissement dresse la liste des langues retenues et autorisées par le ministère pour la traduction des documents destinés au Québec. Pour les années 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, cette liste comporte les langues suivantes :

arabe
chinois
espagnol
anglais

ANNEXE II

POLITIQUE D'ACHAT GOUVERNEMENTALE

Exemple de clause linguistique dans un appel d'offres ou un contrat d'achat

Toute inscription sur le produit lui-même, sur son contenant ou sur son emballage, doit être en français, et toute inscription qui figure dans une autre langue doit être aussi en français et présentée de façon au moins équivalente. Toute documentation accompagnant le produit, y compris le mode d'emploi ou le manuel d'utilisation, les instructions de montage, le cas échéant, et le certificat de garantie ou les autres documents similaires, doivent être en français. En cas de défaut, l'acquéreur se réserve le droit de résoudre le contrat, auquel cas seul le vendeur supporte les frais de la restitution du bien, et le droit de différer une partie ou la totalité du paiement jusqu'à la correction, sous réserve de tout autre recours de nature civile ou pénale contre le fournisseur, le fabricant ou l'expéditeur.

Pour résoudre le contrat, l'acquéreur doit transmettre un avis de résolution au vendeur, et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés à l'avis et en aviser l'acquéreur, à défaut de quoi le contrat est alors automatiquement résolu à compter de la réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Mise en garde

- 1) L'exercice du droit de résoudre le contrat et du droit de refuser le paiement sera assujéti à la présence d'une inexécution substantielle de la part du vendeur.
- 2) Une évaluation au cas par cas sera requise par les gestionnaires qui pourront, au besoin, s'adresser à leur Direction des affaires juridiques.

16. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 1998, en indiquant le pays de naissance et le type d'immigrants

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION D'ÉTABLISSEMENT, DEPUIS 1998, EN INDIQUANT LE PAYS DE NAISSANCE ET LE TYPE D'IMMIGRANTS

1. RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION D'ÉTABLISSEMENT ET LE PAYS DE NAISSANCE

Cinq principaux pays de naissance des immigrants admis en 1998 et en 1999, et établis dans chacune des régions d'établissement :

Capitale-Nationale et Est-du-Québec France Ex-Yougoslavie Chine Colombie Maroc	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec Ex-Yougoslavie France Chine Iran Liban	Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec Ex-Yougoslavie France Chine Afghanistan Maroc
Laval, Laurentides, Lanaudière France Chine Maroc Algérie Haïti	Montréal France Chine Maroc Roumanie Afghanistan	Montréal Algérie France Ex-URSS Haïti Chine

Les données pour 2000 ne sont pas encore disponibles.

2. RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LE TYPE D'IMMIGRANTS

- Immigrants admis en 1998 et en 1999 :
 - 23 % établis à l'extérieur de l'île de Montréal;
 - 73 % établis sur l'île de Montréal;
 - 4 % région d'établissement non déterminée.
- Immigrants admis en 1998 et en 1999 établis sur l'île de Montréal, par catégorie :
 - 44 % indépendants;
 - 4 % gens d'affaires;
 - 29 % famille;
 - 23 % réfugiés.

SOURCE : DPS

FICHER : Q16-RP.DPS

PAGE 1 DE 2

DATE : 2001-03-21

TITRE : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION D'ÉTABLISSEMENT, DEPUIS 1998, EN INDIQUANT LE PAYS DE NAISSANCE ET LE TYPE D'IMMIGRANTS

- Immigrants admis en 1998 et en 1999 établis à l'extérieur de l'île de **Montréal**, par catégorie :
 - 34 % indépendants;
 - 6 % gens d'affaires;
 - 34 % famille;
 - 26 % réfugiés.

SOURCE : DPS

FICHER : Q16-RP.DPS

PAGE 2 DE 2

DATE : 2001-03-21

- 17. Liste des soumissionnaires des services auxiliaires, incluant le montant de la soumission de chaque publication**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES SOUMISSIONNAIRES DES SERVICES AUXILIAIRES, INCLUANT LE MONTANT DE LA SOUMISSION POUR CHAQUE PUBLICATION

La liste des soumissionnaires de services auxiliaires pour l'impression de chaque étude et document, sauf les titres vendus aux Publications du Québec, se trouve à la page suivante.

Rappelons que selon le *Recueil des politiques de gestion* du gouvernement (Vol. 12-4-2-1) et la *Procédure concernant l'adjudication des contrats de services* du MRCI (PRO-02-01-97-11), l'appel de soumissions n'est requis que pour les services auxiliaires supérieurs à 5 000 \$.

SOURCE : DC

FICHER : Q17-RP.DC

PAGE 1 DE 2

DATE : 01-03-20

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES SOUMISSIONNAIRES DES SERVICES AUXILIAIRES, INCLUANT LE MONTANT DE LA SOUMISSION POUR CHAQUE PUBLICATION			
Nom du document	Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission	
- Forum sur la citoyenneté et l'intégration Document de consultation	- Litho CP inc.	5 589,00 \$	
	- Presses Concorde		N'a pas soumissionné
	- Impression BT		N'a pas soumissionné
- Guide du garant - Guide du parrainé	- Litho CP inc.	7 240,00 \$	
	- Impressions Au point	7 401,00 \$	
	- Scribec ltée	8 855,00 \$	
- Fiches Vivre au Québec	- Presses Concorde	6 417,00 \$	
	- Impression BT	9 000,00 \$	
	- Litho CP inc.	9 203,00 \$	
- Fiches régionales (Lanaudière, Centre-du Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montégérie, Mauricie)	- Entreprises Produlith inc.	6 445,00 \$	
	- Presses Concorde	7 086,00 \$	
	- Richard Veilleux imprimeur	7 348,00 \$	
- Pochettes Vivre au Québec	- Entreprises Produlith inc.	23 490,00 \$	
	- Industries Tri-Graphiques	37 930,00 \$	
	- Richard Veilleux imprimeur		Soumission non conforme
- Technologie de l'information et des communications	- Entreprises Produlith inc.	6 690,00 \$	
	- Presses Concorde	7 795,00 \$	
	- Industries Tri-Graphiques	9 500,00 \$	
- Catalogue des publications du Québec	- Imprimerie Québécois l'Éclaireur	22 960,00 \$	
	- Imprimerie Solisco inc.	26 345,00 \$	
	- Imprimerie Interglobe inc.	30 129,00 \$	
SOURCE : DC	FICHER : Q17-RP.DC	PAGE : 2 DE 2	DATE : 01-03-20

- 18. Liste des documents publiés par le Fonds de publication du Québec en 2000-2001 avec coûts de publication et origine de la demande (ministère ou organisme)**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE		
TITRE	M/O CLIENT	COÛT
Norme NFPA-10 concernant les extincteurs portatifs	Sécurité publique	6 879
<i>L'architecture de St-Roch</i>	Publications du Québec	22 291
<i>Le français au bureau</i> , 5 ^e édition	Office de la langue française	215 629
<i>Modalités d'intervention en milieu forestier</i>	Ressources naturelles	29 009
<i>Lutte intégrée dans les espaces verts</i>	Environnement et Faune	17 410
<i>Répertoire des organismes scolaires et des établissements d'enseignement</i> , édition 2000	Éducation	18 196
<i>Naviguer sur le fleuve au temps passé</i>	Publications du Québec	55 393
<i>Installation électrique d'une résidence</i>	Office de la langue française	7 297
<i>Principales formes juridiques de l'entreprise au Québec</i>	IGIF	9 071
Rapport annuel 98-99	Commission québécoise des libérations conditionnelles	1 272
<i>Cartable d'inspection en évaluation foncière</i>	Affaires municipales et Métropole	3 209
<i>My Mandate in Case of Inability</i>	Curateur public	1 281
<i>Mon mandat en cas d'inaptitude</i>	Curateur public	35 465
<i>Des enfants en sécurité</i>	Famille et Enfance	7 499
<i>Les employés et l'utilisation des réseaux électroniques</i>	CARRA	421
<i>Guide des procédures d'immigration (avec les cartables)</i>	MRCI	16 152
<i>Guide des procédures d'immigration (sans les cartables)</i>	MRCI	13 327
<i>Répertoire des organismes scolaires et des établissements d'enseignement</i> , édition 2000 (Internet)	Éducation	-
<i>Répertoire des municipalités 2000</i>	Affaires municipales et Métropole	32 811
Formulaire 2.5.4. Intercalaire - Dépendances	Affaires municipales et Métropole	701
<i>Carte routière du Québec</i>	Transports	28 300
<i>Cahiers de soins palliatifs</i>	Maison Michel Sarrazin	1 303
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	PAGE 1 DE 9
		DATE : 20-03-01

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
<i>The Principal Juridical Forms of Enterprises in Quebec</i>	Communication-Québec	2 990
Rapport annuel 98-99	Solidarité sociale	5 463
Ententes spécifiques	Régions	6 162
<i>Charte québécoise des droits et libertés de la personne</i>	MRCI	86 307
Rapport annuel 98-99	Famille et Enfance	2 171
<i>L'énergie au Québec</i> , édition 2000	Ressources naturelles	4 961
<i>Affiches Guides de Communication-Québec</i>	Communication-Québec	2 321
Rapport annuel 98-99	Environnement et Faune	2 392
Rapport annuel 98-99	Relations avec les citoyens et Immigration	2 864
Rapport annuel 98-99	Secrétariat du Conseil du trésor	3 766
<i>La santé des enfants...en services de garde éducatifs</i>	Famille et Enfance	67 329
<i>Jouer, c'est magique</i> , Tome 1	Famille et Enfance	8 940
<i>Jouer, c'est magique</i> , Tome 2	Famille et Enfance	23 999
Rapport annuel 1999-2000	Science et Technologie	233
Rapport annuel 98-99	Régions	2 389
<i>Vocabulaire de la retraite</i>	Office de la langue française	854
<i>Que faire lors d'un décès</i>	Communication-Québec	3 726
<i>Séparation et Divorce</i>	Communication-Québec	8 437
<i>Bail dans un établissement d'enseignement</i>	Régie du logement	5 950
Rapport annuel 1999-2000	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	2 994
Formulaire 2.5.1 A-1-C - Bâtiments de ferme	Affaires municipales et Métropole	5 064
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	DATE : 20-03-01
	PAGE 2 DE 9	

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
<i>Map Road du Québec</i>	Transports	25 139
<i>Arbres du Québec</i>	Ressources naturelles	9 881
<i>Convention de la Baie James</i>	Secrétariat aux Affaires autochtones	8 342
Rapport annuel 1999-2000	Commission de reconnaissance des associations d'artistes et de producteurs	831
Rapport annuel 1999-2000	Société de financement agricole	2 761
Rapport annuel 1999-2000	Régie du cinéma	1 016
Rapport annuel 1999-2000	Commission de la fonction publique	3 062
<i>Des jardins oubliés</i>	Publications du Québec	18 186
<i>Aux limites de la mémoire</i>	Publications du Québec	12 986
Rapport annuel 1998-1999	Affaires municipales et Métropole	3 657
Formulaire 2.6.10.C (1996) Mise à jour des données inscrites au rôle d'évaluation	Affaires municipales et Métropole	11 754
Rapport annuel 1999-2000	Régie du logement	2 585
Rapport annuel 1999-2000	Commission des biens culturels	2 118
Rapport annuel 1999-2000	Santé et Services sociaux	2 210
Rapport annuel 1999-2000	Culture et Communications	3 056
Rapport annuel 1999-2000	Commission des transports du Québec	2 818
Rapport annuel 1999-2000	Bureau du coroner	5 023
Rapport annuel 1999-2000	Secrétariat du Conseil du trésor	4 589
<i>Conduire un véhicule lourd, 6^e édition</i>	SAAQ	70 365
<i>Driving a Heavy Vehicle, 6th édition</i>	SAAQ	20 900
<i>Conduire un véhicule lourd, 5^e édition</i>	SAAQ	23 955
Rapport annuel 1999-2000	BAPE	914
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	PAGE 3 DE 9
		DATE : 20-03-01

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
Formulaire 2.6.10.C Mise à jour des données inscrites au rôle d'évaluation	Affaires municipales et Métropole	3 606
<i>Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire</i>	Assemblée nationale	977
Rapport annuel 1999-2000	Commission de l'équité salariale	1 552
<i>Répertoire des entreprises québécoises à la recherche de partenaires étrangers</i>	Culture et Communications	9 013
Formule 2.5.1 A.1.C Bâtiments de ferme et systèmes internes	Affaires municipales et Métropole	5 064
Formule 2.5.1.C, édition 1996 Fiches de propriétés résidentielles	Affaires municipales et Métropole	35 794
<i>Revue Rencontre</i>	Secrétariat aux Affaires autochtones	28 508
Rapport annuel 1999-2000	Office de la protection du consommateur	1 946
Rapport annuel 1999-2000	Conseil de la santé et du bien-être	1 558
Rapport annuel 1999-2000	Commission de typonymie	1 206
Formulaire 2.6.9. Fiche de propriété page 1 et 4 - Système International	Affaires municipales et Métropole	7 141
<i>Cahiers de soins palliatifs, volume 2</i>	Maison Michel Sarrazin	3 190
<i>Driving a Passenger Vehicle</i>	SAAQ	8 982
<i>Conduire un véhicule de promenade</i>	SAAQ	39 830
Rapport annuel 1999-2000	Conseil du statut de la femme	1 335
<i>Coffret Aux limites de la mémoire</i>	Publications du Québec	11 482
Rapport annuel 1999-2000	Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec	1 795
<i>Des forêts et des hommes</i>	Publications du Québec	10 597
<i>Aux limites de la mémoire</i>	Publications du Québec	9 861
<i>Entre campagne et ville - Priscoll</i>	Publications du Québec	11 413
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	PAGE 4 DE 9
		DATE : 20-03-01

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
Rapport annuel 1999-2000	Régie du bâtiment	2 905
Rapport annuel 1999-2000	Travail	1 969
Formulaire 2.4.3.C (paquets de 1000) Coût des composantes des bâtiments commerciaux et résidentiels	Affaires municipales et Métropole	2 800
Formulaire 2.6.4.C. Résumé des dossiers d'évaluation des immeubles	Affaires municipales et Métropole	30 032
Formulaire 2.4.1. Édition 1998 Fiche de propriété industrielle, commerciale et institutionnelle	Affaires municipales et Métropole	4 161
<i>Administration publique et Management Public - expériences canadiennes</i>	MRCI	5 583
Rapport annuel 1999-2000	Commission de protection de la langue française	834
Rapport annuel 1999-2000	Office des personnes handicapées du Québec	2 315
<i>Lease of a Twelling. Cooperative (5 mentions) (cederom)</i>	Régie du logement	2 001
<i>Lease of a Twelling - regular</i>	Régie du logement	41 037
Bail régulier (français)	Régie du logement	238 524
Rapport annuel 1999-2000	Régie des assurances agricoles du Québec	2 133
<i>Driver's Handbook, 1998</i>	SAAQ	8 781
<i>Guide de la route, édition 1998</i>	SAAQ	25 191
Rapport annuel 1999-2000	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	2 007
Rapport annuel 1999-2000	Société québécoise d'information juridique	1 576
NFPA 10 - Édition 1998 Normes concernant les extincteurs portatifs	Sécurité publique	2 529
Rapport annuel 1999-2000	IGIF	1 243
Rapport annuel 1999-2000	Office de la langue française	1 999
Rapport annuel 1998-1999	Conseil des relations interculturelles	905
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	PAGE 5 DE 9
		DATE : 20-03-01

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
<i>Modalités d'intervention en milieu forestier</i>	Ressources naturelles	10 069
Cahier des charges et devis généraux, édition 1997	Transports	14 140
Formulaire 2.6.10.C Version 1998 (paquets de 1000)	Affaires municipales et Métropole	10 724
Rapport annuel 1999-2000	Comité de déontologie policière	1 325
<i>Profession Gestionnaire</i>	MAPAQ	6 176
Rapport annuel 1999-2000	Famille et Enfance	3 424
Rapport annuel 1999-2000	Sécurité publique	2 294
Rapport annuel 1999-2000	Commission municipale du Québec	1 614
<i>Le Français au Québec - 400 ans d'histoire et de vie</i>	Conseil de la langue française	41 784
Rapport annuel 1999-2000	Conseil de la langue française	946
Rapport annuel 1999-2000	Ministère du Conseil exécutif	1 782
Rapport annuel 1999-2000	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	1 261
<i>Guide de caractérisation des terrains</i>	Environnement et Faune	2 035
<i>La garderie, une expérience de vie pour l'enfant - volet 3</i>	Famille et Enfance	4 226
Rapport annuel 1999-2000	Recherche, Science et Technologie	2 847
Rapport annuel 1999-2000	Éducation	1 477
Rapport annuel 1999-2000	Relations internationales	2 634
Rapport annuel 1999-2000	Conseil permanent de la jeunesse	1 993
Rapport annuel 1999-2000	Commissaire à la déontologie policière	2 278
Rapport annuel 1999-2000	Conseil supérieur de l'Éducation	1 731
Rapport annuel 1999-2000	Institut de la statistique du Québec	1 521
Rapport annuel 1999-2000	Transports	5 006
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	PAGE 6 DE 9
		DATE : 20-03-01

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
<i>Principales maladies des arbres du Québec</i>	Environnement et Faune	4 799
Rapport annuel 1999-2000	Solidarité sociale	5 076
<i>Ils sont maintenant d'ici!</i>	MRCI	18 308
NFPA 471, Édition 1997 Normes	Sécurité publique	3 216
Rapport annuel 1999-2000	Commission de la protection du territoire agricole	7 873
Rapport annuel 1999-2000	Finances	2 324
<i>Les employés et l'utilisation des réseaux électroniques</i>	CARRA	404
<i>Operating a Motorcycle</i>	SAAQ	1 712
<i>Conduire une moto</i>	SAAQ	17 237
Rapport annuel 1999-2000	Revenu	4 616
Rapport annuel 1999-2000	Régie des alcools, des courses et des jeux	3 845
<i>Bail de logement - (cederom) (5 mentions)</i>	Régie du logement	1 189
<i>Bail de logement - (cederom) (25 mentions)</i>	Régie du logement	2 641
Rapport annuel 1999-2000	Justice	6 137
<i>Recueil des méthodes d'essai (MAJ no. 4)</i>	Transports	1 451
Rapport annuel 1999-2000	MAPAQ	3 273
<i>Les voies du passé</i>	Publications du Québec	10 597
<i>Recueil des méthodes d'essai (MAJ no. 3)</i>	Transports	752
<i>Programme éducatif des centres de la petite enfance</i>	Famille et Enfance	7 285
Rapport annuel 1999-2000	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 123
Rapport annuel 1999-2000	Secrétariat à la condition féminine	910
Rapport annuel 1999-2000	Office des professions du Québec	2 177
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	DATE : 20-03-01
	PAGE 7 DE 9	

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC
EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE

TITRE	M/O CLIENT	COÛT
<i>Manuel de présentation de l'information financière municipale - MAJ décembre 2000</i>	Affaires municipales et Métropole	9 520
<i>Rapport annuel 1999-2000</i>	Commissaire de l'industrie de la construction	812
<i>Ils sont maintenant d'ici!</i>	MRCI	3 593
<i>Le guide du routier, version 1.0 (cederom)</i>	SAAQ	3 019
<i>Répertoire des organismes scolaires et des établissements d'enseignement, édition 2000</i>	Éducation	1 987
<i>Lois et règlements du Québec - (cederom)</i>	Publications du Québec	110 355
<i>Répertoire des municipalités - 2000 (cederom)</i>	Affaires municipales et Métropole	2 396
<i>Répertoire des municipalités - édition 2000 - application téléchargement</i>	Affaires municipales et Métropole	57
<i>Prêt pour un prêt (vidéo et brochure)</i>	Industrie et Commerce	2 433
<i>Répertoire du personnel de haute direction dans les M/O du gouvernement du Québec</i>	Conseil exécutif	342
<i>Les employés et l'utilisation des réseaux électroniques - téléchargement</i>	CARRA	114
<i>Répertoire des municipalités 2000 - (cederom)</i>	Affaires municipales et Métropole	1 170
<i>Lease of Twelling (5 mentions) (cederom)</i>	Régie du logement	2 445
<i>Prêt pour un prêt (bande vidéo)</i>	Industrie et Commerce	3 401
<i>Bulletins d'interprétation (anglais et français)</i>	Revenu	12 015
<i>Sentences arbitrales de la fonction publique</i>	Conseil du trésor	4 106
<i>Décision de la commission de la fonction publique</i>	Conseil du trésor	1 946
<i>Principes généraux de la loi sur le droit d'auteur</i>	Publications du Québec	2 445
<i>Revue Rencontre Terminogramme No 91,92 - Cahier de soins palliatifs (vol. 1, no 1)</i>	Plusieurs ministères et organismes	37 622
<i>Codifications administratives</i>	Plusieurs ministères et organismes	307 403
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	PAGE 8 DE 9
		DATE : 20-03-01

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LE FONDS DE PUBLICATION DU QUÉBEC EN 2000-2001 AVEC COÛTS DE PUBLICATION ET ORIGINE DE LA DEMANDE		
TITRE	M/O CLIENT	COÛT
Lois refondues (excluant la MAJ de fin mars 2001)	Publications du Québec	169 426
Lois du Québec	Publications du Québec	104 263
Tirés à part	Publications du Québec	260 052
Gazette officielle	Publications du Québec	686 722
Projets de lois	Publications du Québec	556 542
SOURCE : FIG	FICHER : Q18-RP.FIG.RFM	DATE : 20-03-01
	PAGE 9 DE 9	

- 19. Pour 2000-2001, indiquer les sommes prévues pour la mise en œuvre de la politique québécoise en matière d'agression sexuelle particulièrement à l'égard de l'intervention et du traitement des agresseurs**

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE

Pour la mise en œuvre de la Politique québécoise en matière d'agression sexuelle en 2001-2002, la contribution financière du MRCI sera d'un montant de 4 000 \$ non récurrent, afin de réaliser, avec les autres ministères concernés, la mesure suivante :

- produire ou diffuser des outils de sensibilisation sur les agressions sexuelles et leurs conséquences (site Internet, dépliants, brochures, vidéos, etc.), adaptés aux réalités des divers milieux (éducation, loisirs et sports, services de garde, santé et services sociaux, justice, services correctionnels, etc.) et dispenser des activités d'information adaptées aux particularités des milieux.

SOURCE : DPSRC

FICHER : Q-19-RP.DPSRC

PAGE 1 DE 1

DATE : 2001-03-16

51. Liste de toutes les études et analyses faites à ce jour sur le statut politique et économique du Québec

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : LISTE DE TOUTES LES ÉTUDES ET ANALYSES FAITES À CE JOUR
SUR LE STATUT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

DESCRIPTION

Aucune étude ou analyse de cette nature n'a été effectuée en 2000-2001 par le MRCI.

SOURCE : DPS

FICHER : Q51-RP.DPS

PAGE 1 DE 1

DATE : 2001-03-19

24. Concernant le Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole en 1999-2000 :

- a) nombre de demandes de renseignements, de plaintes téléphoniques et écrites, de plaintes jugées recevables, d'enquêtes entreprises et de dossiers réglés et avec aperçu du règlement pour chacune des régions administratives
- b) budget de fonctionnement alloué par le Bureau du commissaire aux plaintes et ventilation des catégories d'employés rattachés à ce bureau
- c) salaire du commissaire aux plaintes

FICHE SYNTHÈSE

TITRE : RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS CONCERNANT LE COMMISSAIRE AUX PLAINTES EN MATIÈRE DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, EN 1999-2000

a)

Le nombre de plaintes écrites et d'interventions préventives :	30
Le nombre de dossiers jugés non recevables :	3
Le nombre d'enquêtes entreprises :	27
Le nombre de dossiers réglés :	18

Origine des dossiers par région administrative :

Région 1	Bas St-Laurent	2
Région 2	Saguenay – Lac St-Jean	1
Région 3	Capitale nationale	2
Région 4	Mauricie	1
Région 5	Estrie	0
Région 7	Outaouais	1
Région 12	Chaudières-Appalaches	11
Région 14	Lanaudière	1
Région 15	Laurentides	3
Région 16	Montérégie	7
Région 17	Centre-du-Québec	1

b) Aucun budget de fonctionnement n'est alloué distinctement au commissaire aux plaintes. Ses dépenses sont assumées par le MRCl. Pour l'année 2000-2001, la dépense totalise 3 494,27 \$.

Effectif : 1 personne

c) 71 016 \$

SOURCE :
Commissaire aux
plaintes

FICHER : Q24-RP.SG

PAGE 1 DE 1

DATE : 2001-03-30